

IGD DIALOGUE SERIES NO 5



La République Démocratique du Congo

Enjeux post électoraux et marche vers
le renforcement de la démocratie

With abridged English version

Edited by Che Ajulu and Patricia Bassomo

INSTITUTE FOR



GLOBAL DIALOGUE

IGD DIALOGUE SERIES NO 5

La République Démocratique du Congo: Enjeux post électoraux et marche vers le renforcement de la démocratie

Analyses et synthèse de la réunion consultative tenue
à Kinshasa, le 4 Juillet 2007

With abridged English version

Edited by Che Ajulu and Patricia Bassomo



Institute for Global Dialogue
Midrand, South Africa
April 2008

Published in April 2008 by the:
Institute for Global Dialogue
IGD House, Thornhill Office Park
Bekker Street, Vorna Valley
Midrand, South Africa

P O Box 32571, Braamfontein 2017

Tel +27 11 315-1299
Fax +27 11 315-2149

Info@igd.org.za
www.igd.org.za

All rights reserved. The material in this publication may not be reproduced, stored, or transmitted without the prior permission of the publisher. Short extracts may be quoted, provided the source is fully acknowledged.

ISBN: 978-1-920216-07-8

Designed and produced by Acumen Publishing Solutions, Johannesburg
Printed by The Bureau

Cover: Kinshasa residents pack a collective taxi on their way home from work.
AP Photo / Jerome Delay

Table de matières

L'Institut Pour Le Dialogue Mondial (IGD) – bref aperçu	5
A propos du rapport	6
Remerciements	7
A propos des rédacteurs	7
Introduction	9
La situation politique de la RDC et ses enjeux actuels <i>Professeur Michel MBAMBI Monga O</i>	11
Les enjeux sécuritaires <i>Dr. Jacques Ebenga</i>	27
Les défis du Congo post électoral <i>Professeur Thierry Nlandu</i>	35
Synthèse des interventions	45
Towards democratic consolidation in the DRC <i>Che Ajulu</i>	47
Annexes	
Liste des participants et leurs affiliations	57
Programme de la table ronde	58
Carte de la RDC	60

Dédicace à Feu Dr. Ebenga

IGD est infiniment reconnaissant à feu Dr. Ebenga pour l'immense contribution qu'il lui a apportée tout au long du processus de dialogue en République Démocratique du Congo (RDC). Son rôle en tant que facilitateur a été formidable et des plus remarquables. IGD salue les efforts qu'il a fournis en rassemblant tous les protagonistes autour d'une table. L'institut chérit la collaboration fructueuse établie avec feu Dr. Ebenga au fil des années. Ainsi, IGD lui dédie ce numéro du Dialogue Mondial.

Que son âme repose en paix.

L'Institut Pour Le Dialogue Mondial (IGD)

– bref aperçu

L'IGD est une ONG indépendante Sud-africaine qui se préoccupe des problèmes ayant trait aux affaires internationales, et leur implication en Afrique du Sud, en Afrique Australe et en Afrique en général.

Fondé en 1994, année qui coïncide avec la transition démocratique Sud-africaine, cet institut a acquis beaucoup d'expérience, et a contribué un tant soit peu à la recherche et à l'analyse des questions relatives aux affaires internationales. De la même manière que l'Afrique du Sud s'engage de plus en plus dans la sous région, dans le reste de l'Afrique et dans la communauté internationale, l'IGD a également élargi son champ d'action et augmenté ses ressources afin de se concentrer sur les défis actuels auxquels sont confrontés l'Afrique du Sud, la sous région et le continent dans un environnement global en perpétuel changement.

L'IGD s'est fixé un objectif dont la réalisation incombe à un comité composé des représentants des secteurs public et privé ainsi que de la société civile. Quoiqu'il mette principalement l'accent sur les relations internationales en général comme domaine d'étude, il examine, identifie et analyse également les problèmes cruciaux auxquels sont confrontés l'Afrique du Sud et le continent dans un environnement international dynamique et mercantile, et fait des propositions appropriées en terme de stratégies et d'approches pour résoudre ces problèmes. Sa mission est reconnue comme étant utile et importante par les institutions gouvernementales, les organismes internationaux et la société civile.

L'IGD cherche à renforcer et à enrichir les démocraties naissantes en favorisant la compréhension des problèmes clés relatifs aux affaires internationales, particulièrement ceux qui sont en rapport avec ses programmes d'Afrique Australe, d'Afrique et du monde. Son objectif est réalisé, entre autres par la facilitation des débats et du dialogue, l'organisation des forums, la publication des travaux de recherche et d'analyse sur un grand spectre sur les différentes questions y afférentes. Il travaille en étroite collaboration avec un large réseau d'organisations, de chercheurs et d'individus en Afrique du Sud et dans le monde pour aboutir à un travail de qualité. L'institut publie largement ses recherches et publications, et organise des conférences portes ouvertes sur des questions d'actualité visant à conscientiser le grand public sur les affaires internationales.

A propos du rapport

Ce rapport fait la synthèse de la journée de dialogue entre acteurs politiques congolais et acteurs de la société civile congolaise. Il met l'accent sur les points clés des débats au profit des acteurs internes et externes impliqués dans le processus de paix au Congo. Il s'ouvre par une introduction qui souligne les préparatifs de l'organisation de la table ronde ; cette introduction est suivie de l'article de Professeur Mbambi, analyste politique et professeur à l'université de Kinshasa. L'article du Professeur Mbambi intitulé « **La situation politique en RDC et ses enjeux actuels** » examine la situation politique en RDC sur la base de la problématique de la légitimité du pouvoir politique depuis la mise sur pied de la première république. Dans cet article, Professeur Mbambi fait également une analyse des enjeux politiques de la RDC actuelle et de la problématique de l'opposition en démocratie en RDC. L'article suivant du Docteur Jacques Ebenga intitulé « **Les enjeux sécuritaires post-électoraux en RDC** » examine de façon concrète la question de la sécurité en mettant en exergue les implications des conflits armés entre Kabila et Bemba dans la capitale congolaise quant à l'intégration des milices dans l'armée congolaise. Sur la même lancée, il fait une analyse de l'évolution du processus du DDR et de la réforme du secteur de sécurité. Le troisième et dernier article du Professeur Thierry Nlandu, professeur à l'université de Kinshasa, intitulé « **Les défis du Congo post électoral** » présente les défis auxquels la RDC est confrontée à l'heure actuelle. En porte-parole des congolaises et congolais, Professeur Nlandu, met un accent particulier sur la notion de l'éthique, de la souveraineté, de la participation des femmes, l'importance de la coexistence pacifique et du pouvoir partagé en RDC.

L'article du Professeur Nlandu est suivi d'une synthèse des différents exposés et discussions faits par les représentants des partis politiques, des organisations de la société civile, hommes de médias et autres participants.

Afin de permettre aux participants anglophones de s'imprégner des questions principales qui ont émergées, nous avons inclus une analyse abrégée en anglais des discussions menées lors de la table ronde, laquelle analyse a été faite par M. Che Ajulu, chercheur à IGD. Cette analyse est intitulée « **Reflections on the DRC transition : Towards Democratic Consolidation in the DRC** ». Ce rapport se termine par les annexes qui contiennent la liste des participants, le programme de la table ronde et la carte de la RDC.

Remerciements

L'IGD adresse ses sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de cette table ronde. A cet égard, nous remercions particulièrement feu Dr. Jacques Ebenga pour avoir non seulement été l'une des personnes ressources de l'IGD pendant les préparatifs de la table ronde, mais également pour avoir rassemblé les différents participants et avoir été modérateur de ladite table ronde. Notre gratitude va également à l'endroit de M. Alexis Lingandu qui a servi de modérateur et de corédacteur de ce rapport. Nos remerciements vont également à l'endroit du Professeur Mbambi pour son analyse minutieuse sur la situation politique en RDC. Dans la même lancée, nous aimerions adresser nos profonds remerciements au Professeur Thierry Nlandu pour avoir présidé l'une des séances de travail lors de la table ronde et pour son article édifiant sur les défis post-électorales en RDC. Nous remercions sincèrement tous les participants des partis politiques, organisations de la société civile et universitaires d'avoir bien voulu prendre part à la table ronde mais également de leur bonne conduite tout au long du déroulement de la table ronde. Nous ne saurions terminer sans saluer les efforts déployés par les responsables et le personnel d'IGD en vue d'assurer le succès de ladite table ronde.

A propos des rédacteurs

M. Che Ajulu est chercheur à IGD, programme Afrique

M. Alexis Lingandu était chargé de la coordination de la réunion consultative

Mlle. Patricia Bassomo, stagiaire à IGD a participé à la rédaction du rapport

Introduction

Cet atelier de travail a été organisé suite au succès qu'a connu la première réunion consultative tenue à Pretoria en Mai 2005, réunion consultative à laquelle avait pris part un bon nombre de partis politiques intéressés en vue de tableur sur des questions ayant trait à la paix et aux défis auxquels est confrontée la transition démocratique en RDC. Un document consensus a découlé de la réunion de Pretoria, lors de laquelle l'IGD avait été chargé d'organiser une série de réunions afin de faire suite au processus mis en marche en Mai 2005 dans le but d'approfondir et d'encourager le dialogue entre différents groupes politiques et groupes de la société civile. En Mars 2006, l'IGD a tenu la première réunion de la série à Kinshasa, qui avait pour but d'évaluer les défis auxquels est confrontée la transition. Les délégués qui avaient pris part à la réunion de Pretoria sont ceux qui ont également participé à l'entretien de Kinshasa. Le document consensus a servi de charpente à l'assemblée.

Compte tenu de ce qui précède, la réunion suivante tenue le 04 Juillet à Kinshasa a rassemblé un petit groupe sélect de participants (voir annexe 1) qui a débattu des événements politiques post-électorales et des défis auxquels est confronté le processus du renforcement de la démocratie en RDC. Il y a eu trois exposés (voir programme en annexe 2) qui se sont focalisés sur les défis stratégiques du paysage politique post électoral ; sur les questions de sécurité dans l'Est du pays ; et sur les défis socioéconomiques et du développement. Le premier exposé présenté par le Professeur Mbambi (Université de Kinshasa) explore l'histoire politique de la RDC et l'impact de son histoire politique sur la transition vers la démocratie. Le deuxième exposé par feu Dr. Jacques Ebenga (Labour Optimus) éclaircit le processus de démobilisation, désarmement et de réintégration (DDR) en mettant un accent particulier sur le manque de cohérence dans le mixage et inter mixage des forces et de la résistance persistante au processus de réintégration par les groupes armés et milices en Ituri, dans le Nord et le Sud du Kivu. Le dernier exposé présenté par le Professeur Nlandu (Université de Kinshasa) attire l'attention sur l'importance de la participation de la société civile sous le nouveau régime démocratique ainsi que les défis de la mise sur pied d'une démocratie menée par le peuple.

La situation politique de la RDC et ses enjeux actuels

Prof. Dr. Michel MBAMBI Monga. O

Analyste politique, Université de Kinshasa

Depuis l'entrée en fonction des nouvelles institutions issues des élections organisées au cours de l'année 2006, la République Démocratique du Congo a inauguré une nouvelle étape de son histoire.

Or, le diagnostic rapide sur l'état de la nation montre que malgré les énormes potentialités dont regorge la République Démocratique du Congo, les crises et les guerres mais aussi la mauvaise gouvernance qui a caractérisé jusque là la gestion de ce pays ont fini par hypothéquer dangereusement son avenir.

Aujourd'hui, plus que jamais, la République Démocratique du Congo se trouve, une fois de plus, à la croisée des chemins. Ou bien, profitant de l'expérience d'un passé tumultueux de leur pays, les acteurs politiques se décident, enfin, à assumer leurs responsabilités afin de redonner l'espoir à leur peuple meurtri, ou bien, rééditant les erreurs du passé, aussi bien sur le plan politique, économique et surtout moral et mental, ils continuent sur la voie de l'irrationalité, de l'inconscience, de l'immoralité, de la corruption et de l'impunité, mais aussi et surtout de l'intolérance et de l'exclusion politiques. Dans ce dernier cas, la République Démocratique du Congo sera à jamais condamnée à la violence, à l'instabilité politique, à la domination par d'autres peuples et à la mendicité internationale.

Avant de montrer, dans le deuxième point de notre réflexion, comment depuis leur mise en place, les nouvelles institutions de la Troisième République sont en train de gérer les espoirs légitimes du peuple congolais, nous nous proposons de présenter brièvement, dans le premier point, à travers un regard rétrospectif, le cheminement suivi par la République Démocratique du Congo dans la conquête d'un pouvoir démocratique respectueux des droits et libertés des citoyens et orienté par le souci du bien-être de la population, de la cohésion intérieure et de la coexistence pacifique entre les peuples.

I La problématique de la légitimité du pouvoir en RDC (1960–2006)

Les analystes politiques sont unanimes pour affirmer que les 46 premières années d'indépendance de la République Démocratique du Congo, soit la Première république, la Deuxième république et toute la période de la longue transition, se caractérisent globalement, sur le plan strictement politique, par l'exclusion politique, provoquant ainsi la contestation de la légitimité des autorités politiques en place et l'instabilité politique.¹

Pour évoquer cette première étape de l'apprentissage de la gestion politique autonome et démocratique de notre pays, nous distinguerons, pour des raisons de chronologie historique des faits politiques analysés, essentiellement cinq moments:

1. De 1960 à 1965: légitimité contestée (I)²
2. De 1965 à 1990: légitimité violée
3. De 1990 à 1997: consensus utilitaire
4. De 1997 à 2003: consensus contesté (II)
5. De 2003 à 2006: légitimité consensuelle

1 *De 1960 à 1965: légitimité contestée (I)*

Dès l'entrée de la République Démocratique du Congo dans le concert des nations dites indépendantes, le 30 juin 1960, les crises politiques, déjà prévisibles lorsqu'on se réfère aux contradictions contenues dans la Loi Fondamentale, apparurent au grand jour. Qu'il suffise de mentionner les sécessions, déjà le 11 juillet 1960 de la Province du Katanga et, le 8 août 1960, de celle du Sud-Kasai.

Outre le rôle instigateur joué par les groupes d'intérêts étrangers et certains Etats Occidentaux sur les leaders sécessionnistes congolais, il y a lieu de mentionner le fait que, animés par le désir excessif d'autonomie, ces derniers refusaient de collaborer avec les autorités du gouvernement central.

Pour réaliser leur dessein séparatiste, les sécessionnistes exigeaient notamment l'amendement de la Loi Fondamentale qui ferait de la République Démocratique du Congo un Etat fédéral ou confédéral. Particulièrement en ce qui concerne la sécession de la Province Orientale, il apparaît clairement qu'elle a été motivée par l'éviction et la liquidation physique de Patrice E. Lumumba.³

Au-delà des causes liées à l'interprétation de la Loi fondamentale qui, de l'avis des nombreux analystes politiques, était largement ambiguë, la cause fondamentale de la crise politique pendant la Première République (1960–1965) a été liée au refus de négociations qui caractérisait les acteurs politiques congolais, et surtout à leur incapacité à parvenir au consensus véritable.⁴

Ce refus de dialogue et ce manque de consensus ne s'expliquent autrement que par l'esprit d'exclusion mutuelle. C'est donc l'incapacité des autorités de la Première République à gérer une légitimité acquise par les urnes qui a fini par justifier la première contestation, celle qui a amené au coup d'Etat du colonel Mobutu ainsi que les autres qui ont conduit au deuxième coup d'Etat, celui du 24 novembre 1965.

La gestion de l'actuelle légitimité populaire acquise par les urnes ne devrait-elle pas éviter les erreurs du passé afin que, par le dialogue permanent et la concertation, il puisse émerger en République Démocratique du Congo une nouvelle mentalité véritablement démocratique?

2 *De 1965 à 1990: légitimité violée*

Le coup d'Etat perpétré par le Général J. D. Mobutu contre les institutions politiques en vigueur en date du 24 novembre 1965 a inauguré la Deuxième République assise sur la violation, par la force violente, de la légitimité du peuple souverain.

Avec l'institutionnalisation du Mouvement Populaire de la Révolution (MPR) comme seule force politique organisée du pays et comme l'institution suprême de l'Etat, le musellement de toutes les autres forces politiques a fini par mettre les acteurs politiques devant un choix difficile entre, soit se plier au dictat du nouveau pouvoir, soit se résoudre à un exil volontaire, soit organiser à partir de l'extérieur ou de l'intérieur des mouvements insurrectionnels en vue de faire tomber le pouvoir en place.

On a assisté alors à des complots réels ou imaginaires suivis de répressions aussi violentes que dissuasives.

Mais devant l'ouragan de l'histoire qui a apporté en République Démocratique du Congo le nouveau vent de la démocratie, le pouvoir mobutien, assis sur l'intolérance politique et l'exclusion, a fini par céder à la pression des événements avant de sombrer à cause des forces combinées de l'intérieur et de l'extérieur du pays.

3 *De 1990 à 1997: consensus utilitaire*

Cette période se caractérise essentiellement par le double jeu du régime mobutien qui, poussé malgré lui au dialogue et à la négociation, voulait récupérer par la main gauche ce qu'il a été forcé de céder par la main droite. Evoquant la volonté de conservation du pouvoir par la mouvance présidentielle durant cette période, le professeur Pamphile Mabiala Mantuba se demande si la « longue marche » qui caractérise ce processus « s'expliquerait-elle par la période d'autocratie, combinant des mécanismes de contrainte avec des stratégies

■ Le situation politique de la RDC et ses enjeux actuels

de consensus utilitaire, dont les pratiques politiques continueraient actuellement à contre-carrer la volonté de changement?». ⁵

Ce fut des années de conciliabules interminables : d'abord lors de la Conférence Nationale Souveraine la plus longue d'Afrique en termes de durée (soit de juillet 1991 à décembre 1992) , ensuite à l'occasion des concertations du 28 et 29 septembre 1991 dites du Palais de Marbre I et de celles du Palais de Marbre II qui ont abouti à la nomination, par le Chef de l'Etat, de Nguz Karl I Bond comme Premier Ministre et, enfin, les pourparlers du Palais du peuple, le 10 septembre 1993, entre la mouvance présidentielle et l'opposition politique qui ont permis de surmonter l'impasse suscitée par le dédoublement des institutions et de créer ainsi un seul parlement dénommé Haut Conseil de la République – Parlement de transition (HCR/PT). ⁶

Quoiqu'il en soit des tentatives malencontreuses de récupération du pouvoir par les partisans du Président Mobutu, on doit reconnaître cette ouverture, sans doute forcée, de son régime décadent, à « partager » la gestion du pays avec l'opposition politique, même l'opposition dite « radicale » . C'est ce qui justifie le caractère relativement « consensuel » que nous attribuons à la légitimité du pouvoir pendant cette période.

4 De 1997–2003: consensus contesté

La prise du pouvoir par l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo Kinshasa (AFDL), le 17 mai 1997, a été, dans un premier moment, perçue aussi bien par le peuple que par les partis politiques de l'opposition radicale comme une véritable révolution. Une des manifestations de cet accueil plutôt favorable du nouveau pouvoir, c'est la démarche entreprise par le leader maximo de l'opposition radicale, Monsieur Etienne Tshisekedi, en vue de rencontrer celui qu'il avait alors appelé « son frère », le Président Joseph Désiré Kabila.

Il a fallu attendre quelques mois plus tard pour que certains leaders politiques *exclus du pouvoir*, de l'intérieur où ils étaient forcés au silence, ou de l'extérieur où ils étaient forcés de s'exiler, comprennent « la nature véritable », d'après eux, du pouvoir en place.

Face à ce nouveau pouvoir qui leur paraissait être assis sur l'intolérance et l'exclusion, des réactions n'ont pas tardé de s'exprimer. Qu'il suffise de mentionner les guerres d'occupation (1998–2002) orchestrées par les armées régulières du Rwanda, du Burundi et de l'Ouganda sans oublier le soutien massif en hommes et en matériels militaires accordé par ces pays à la rébellion du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD) commencée dès le 2 août 1998 et à celle du Mouvement de Libération du Congo (MLC). Leur récrimination commune contre le pouvoir détenu par J. D. Kabila portait sur « ses allures dictatoriales » qu'il fallait à tout prix combattre afin d'instaurer un Etat démocratique, assis sur une légitimité issue des urnes.

Pour y parvenir, ces mouvements politico-militaires ont estimé qu'à défaut des négociations directes avec le nouveau pouvoir, la seule voie leur offerte était la guerre.

La victoire par la force violente s'étant avérée difficile et trop onéreuse sur tous les plans, toutes les parties belligérantes, par ailleurs forcées par une communauté internationale intéressée et impliquée par tout ce qui se passait sur le terrain, ont été amenées à accepter de signer, en dates du 10, du 30 et du 31 juillet 1999, l'Accord de cessez-le-feu de Lusaka.

Cet accord prévoyait, au chap. V des modalités de sa mise en œuvre, l'organisation du « dialogue national » qui a abouti à la signature, le 17 décembre 2002, à Pretoria, de l'Accord Global et Inclusif et à la mise en place, le 30 juin 2003, d'un gouvernement de transition et d'union nationale.

5 De 2003 à 2006 : légitimité consensuelle

L'avènement du gouvernement dit de « 1 + 4 », expérience unique en son genre en ce vingtième siècle, a été la manifestation vivante de la volonté des Congolais de résoudre leurs divergences et leurs conflits par la négociation et par le consensus politique.

C'est ainsi que l'Accord Global et Inclusif de Pretoria, né dans la douleur provoquée par la mort brutale de plus de 4 millions de victimes congolaises innocentes, ne pouvait qu'être appuyé par le peuple congolais tout entier et par toutes les nations du monde éprises de paix et d'humanité.

Aujourd'hui, on mesure l'importance des efforts entrepris pour tenter de réconcilier d'un côté le gouvernement en place et de l'autre des partis et des mouvements politico-militaires hier ennemis, afin qu'ils oeuvrent tous pour des objectifs communs dont les deux plus importants sont « l'organisation d'élections libres et transparentes à tous les niveaux permettant la mise en place d'un régime constitutionnel démocratique » d'une part, et « la mise en place des structures devant aboutir à un nouvel ordre politique » d'autre part.⁷

Malgré les failles constatées dans le fonctionnement des institutions issues de cet Accord Global et Inclusif de Pretoria, surtout au niveau du gouvernement, la plus frappante et regrettable étant l'échec dans la réalisation de l'objectif de réconciliation nationale, force est de reconnaître le mérite du gouvernement « 1 + 4 » issu de cet Accord pour avoir réussi, avec l'appui massif de la Communauté internationale, à amener le peuple congolais à exprimer son choix d'abord sur les options fondamentales de la Troisième République et ensuite sur les hommes devant conduire, pendant les cinq ans de la présente législature, la destinée de la nation congolaise.

Dès lors que les nouvelles institutions de la Troisième République sont gérées par des dirigeants issus des urnes et jouissant de ce fait d'une légitimité largement populaire, on peut se demander si, plus de six mois après la proclamation des résultats électoraux, un nouvel

■ Le situation politique de la RDC et ses enjeux actuels

esprit, fait de tolérance politique positive et de dialogue franc et constructif, est en train d'insuffler sur la marche générale du pays.

II Les enjeux politiques actuels de la RDC

Depuis la publication des résultats des dernières élections présidentielles, législatives, provinciales et sénatoriales qui ont permis de mettre en place des institutions démocratiquement élues, on constate une nette amélioration du climat politique dans l'ensemble du pays.

Cependant, en dépit de cette accalmie sur le plan strictement politique, il existe des situations qui, si l'on n'y prend garde, risquent de replonger le pays dans une instabilité généralisée préjudiciable aux intérêts majeurs de la nation congolaise. Nous citerons d'abord et avant tout la situation d'insécurité créée voici plus d'une décennie par les bandes armées à l'Est du pays. Cette situation qui, tout le monde en est conscient, hypothèque dangereusement l'intégrité territoriale de la République Démocratique du Congo ne fera pas, malgré ses implications avec la situation politique au sens strict, l'objet de notre réflexion.

Sans prétendre être exhaustif, nos propos se limiteront à l'analyse de quelques situations qui constituent, pour une large opinion des analystes politiques, des enjeux politiques majeurs actuels de notre pays.

Il s'agit, dans le premier point, d'un regard porté par l'opinion sur la manière dont l'exécutif national traduit, dans les faits, la nouvelle vision de la gestion de la chose publique dont il prétend être le porte étendard.

Il s'agit aussi, dans le deuxième point, de la manière dont sont gérés ce que nous appelons des « différends » inter-institutionnels. Nous pensons plus explicitement au dossier Bundu dia Kongo, au dossier du conflit frontalier dans le Territoire de Kahemba et à l'Arrêt de la Cour Suprême de Justice portant, après examen des contentieux électoraux soumis à sa compétence, proclamation des résultats définitifs des élections législatives.

Il s'agit enfin, dans le troisième point, de la problématique de l'opposition politique en démocratie, principalement dans notre pays.

1 L'exécutif national face à ses défis majeurs: immobilisme ou responsabilité?

La nomination par Ordonnance Présidentielle en date du 30 décembre 2006 de Monsieur Antoine GIZENGA au poste de Premier Ministre du premier gouvernement de la Troisième République n'avait pas, en son temps, créé l'effet d'une surprise.

En effet, pour une bonne frange de l'opinion nationale qui avait suivi les tractations entre les dirigeants de l'Alliance pour la Majorité Présidentielle (AMP) et ceux du Parti Lumumbiste Unifié (PALU) en vue du soutien de la candidature de Monsieur Joseph Kabila Kabange au 2^{ème} Tour des scrutins présidentiels, la désignation du patriarche Antoine Gizenga, Secrétaire Général du PALU, d'abord comme Informateur et ensuite comme Premier Ministre était une suite logique des accords intervenus pour la constitution d'une coalition pouvant conduire le pouvoir exécutif.

Aussitôt désigné Informateur, Monsieur Gizenga s'est donné suffisamment du temps pour des consultations politiques de différentes composantes, coalitions et partis politiques tant de la majorité que de l'opposition afin de dégager une équipe gouvernementale capable de relever les nombreux défis qui l'attendent, défis exprimés en termes de cinq chantiers du programme électoral du Président de la République élu.

Au regard des attentes d'une certaine catégorie de la population, la publication, en date du 5 février 2007, de l'Ordonnance-Loi n°07/001 portant composition du 1^{er} Gouvernement de la Troisième République, a provoqué une déception presque générale. Certains ont parlé d'un gouvernement des « néophytes » en politique, des hommes sans aucune expérience de la gestion de la chose publique, des illustres inconnus de la scène politique nationale ; d'autres sont allés même jusqu'à prédire l'échec de cette première équipe gouvernementale, constituée de 6 Ministres d'Etat, 34 Ministres et 20 Vice-Ministres, soit au total 60 personnes. Il s'avèrera par la suite que si, à l'égard de certaines personnalités membres de cette équipe, ce jugement négatif était exagéré et sans fondement objectif, à l'égard d'autres qui constituent malheureusement la majorité, les inquiétudes sur leurs compétences tant intellectuelle, technique que politique seraient largement justifiées tant il est vrai que ces nouveaux promus allaient être confrontés, pour la première fois, à des dossiers brûlants d'intérêt national et même international. C'est d'ailleurs ce que confirmera le cas du vrai faux ministre « Ilunga Kasongo » dont on attend encore de connaître les sanctions infligées aux auteurs de cette rocambolesque affaire.

Quatre mois depuis l'investiture, le 24 février 2007, du gouvernement Gizenga par l'Assemblée Nationale, l'opinion tant nationale qu'internationale qui s'attendait à des décisions courageuses capables de frapper les esprits quant à la volonté de changement de vision de la part du Premier Gouvernement de la Troisième République, assiste plutôt à ce qui a été qualifié, d'après cette opinion, d'« immobilisme » du gouvernement Gizenga. Pire, là où il a été amené à agir, il l'a fait, comme l'ont signalé certains analystes politiques, sans beaucoup de maîtrise (cas affaire Bundu dia Kongo au Bas Congo), sans esprit de cohésion (le dossier du conflit frontalier dans le Territoire de Kahemba) et sans vision politique. D'ailleurs, aujourd'hui encore, ces dossiers continuent de préoccuper les parlementaires, spécialement au niveau de l'Assemblée Nationale.

Pour l'opinion nationale, spécialement celle des habitants de Kinshasa confrontés à des défis qui assaillent leur existence au quotidien, ce qui est qualifié d'immobilisme du gouvernement serait surtout remarquable dans le manque de visibilité de son action sur le terrain.

■ Le situation politique de la RDC et ses enjeux actuels

Certes, il y a des actions combinées Gouvernement National et Gouvernorat de la Ville/ Province de Kinshasa pour commencer à assainir la ville de Kinshasa et à réfectionner ses principales artères.

Mais pour l'essentiel, rien ou presque n'aurait encore été entrepris pour résoudre durablement les problèmes cruciaux des habitants de Kinshasa. Ces problèmes ont pour noms: les infrastructures routières, l'insalubrité criante, les coupures intempestives de courant électrique, le manque d'eau, l'insuffisance de moyens de transport en commun, la hausse des prix des denrées alimentaires de consommation courante.

En plus de ces problèmes vitaux quotidiens, l'opinion impatiente s'attendait à des signaux clairs qui traduisent dans les faits la volonté maintes fois déclarée de changement de vision dans la gestion du pays.

A ce sujet, presque rien n'aurait été fait pour traduire en justice des personnes sur qui pèsent de sérieux indices de corruption ou d'autres délits graves. Ce qui pousse certains à douter de la capacité du gouvernement à traduire dans les faits la déclaration du Président de la République selon laquelle « la récréation était terminée ».

Il y a également le dossier relatif à la décentralisation. Alors que l'art. 3 de la Constitution stipule que les provinces et entités décentralisées de la République Démocratique du Congo « sont dotées de la personnalité juridique », alors que l'art. 175 établit clairement la clé de répartition des recettes nationales dont 40% sont alloués et retenus « à la source » par les provinces, alors que les art. 202, 203 et 204 fixent la répartition des compétences exclusives et concurrentes du pouvoir central et des provinces, à plusieurs reprises, les observateurs objectifs ont senti la volonté du gouvernement de continuer à assumer, comme par le passé, et au mépris de la Constitution en vigueur, la tutelle sur les provinces et les entités décentralisées.

Il a fallu la vigilance des Gouverneurs de provinces et surtout des Présidents des Assemblées Provinciales pour que, à l'invitation du Premier Ministre, une réunion de concertation entre ces responsables élus des provinces et certains membres du gouvernement central soit organisée et parvienne à des compromis provisoires, surtout en ce qui concerne les modalités pratiques de retenue à la source de 40 % dont l'application pourrait débiter le 1^{er} septembre 2007.

L'application sans faille du Projet de Loi organique portant décentralisation territoriale, administrative et politique de la République Démocratique du Congo qui vient d'être déposé, pour examen et adoption par l'Assemblée Nationale, permettra de voir ce pays entamer une nouvelle expérience de la gestion autonome des provinces et des entités de base qui, parce que plus proches de la population, sont censées être plus sensibles à leurs préoccupations existentielles.

Voilà présentée brièvement une certaine perception de l'action du gouvernement central en rapport avec quelques défis majeurs de l'heure.

Si pour une certaine opinion, cette action ne semble pas avoir, au bout de quatre mois de travail, suffisamment rassuré les sceptiques sur les capacités réelles du gouvernement Gizenga à résoudre les problèmes majeurs de la population, pour une autre opinion suffisamment informée des préalables mis en chantier pour mieux asseoir l'action gouvernementale, le jugement sur l'immobilisme du gouvernement Gizenga paraît plutôt prématuré et inutilement sévère.

En effet, compte tenu de l'impératif de réussite qui habite les membres de ce premier gouvernement de la Troisième République afin de satisfaire les légitimes attentes de la population meurtrie par plusieurs années d'inconscience et d'irresponsabilité, le gouvernement Gizenga s'est attelé, dans un premier temps, à apprêter un programme d'action ainsi que les moyens en termes de budget national, afin de réaliser son ambitieux projet consistant non seulement à stabiliser l'environnement macro-économique, mais aussi à amorcer le décollage économique de la République Démocratique du Congo.

Une telle démarche dévoile-t-elle l'immaturation du gouvernement Gizenga. Nous ne le pensons pas. Bien au contraire, nous estimons que pour toute action qui se veut efficace et porteuse d'espoir pour tout un peuple, un diagnostic sur l'état actuel de la Nation, la détermination des lignes maîtresses des actions à entreprendre ainsi que des moyens à dégager en fonction du programme à réaliser nous paraissent traduire *le sens* de responsabilité des membres de l'équipe gouvernementale actuelle. Peut-être que le temps démontrera si le diagnostic sur l'état de la nation a été correctement posé et si les ambitions déclarées ont tenu compte des moyens budgétaires à dégager dans un environnement sécuritaire plutôt préoccupante.

Il faut surtout espérer voir évoluer positivement, dans le sens voulu par le législateur de la Constitution, l'esprit des responsables de l'Exécutif national, afin qu'ils renoncent à chercher, par tous les moyens, à exercer la tutelle sur les provinces et entités décentralisées.

Il faut aussi veiller que la décentralisation ne puisse se transformer en l'émergence d'une race des potentats en provinces.

2 *La gestion des « différends » inter-institutionnels*

Lorsqu'on suit, en observateurs avertis, les déclarations et les contre déclarations de différents acteurs issus de hautes institutions politiques et judiciaires de notre pays, on ne peut s'empêcher de conclure à l'existence des crises majeures qui gangrènent, de manière insidieuse, les principaux rouages du pouvoir en République Démocratique du Congo.

Il s'agit d'abord du dossier Bundu dia Kongo ; il s'agit aussi du conflit frontalier de Kahemba; il s'agit enfin de l'Arrêt de la Cour Suprême de Justice portant proclamation des résultats définitifs des élections des députés nationaux.

■ Le situation politique de la RDC et ses enjeux actuels

1 *Dossier Bundu dia Kongo*

Presque dans toutes les provinces de la République Démocratique du Congo, l'élection des gouverneurs de provinces a été entachée, selon le point de vue de beaucoup d'observateurs, de nombreuses irrégularités. A cet égard, dans son rapport publié le 14 janvier 1997, le Réseau de l'Observation Electorale des Confessions Religieuses (R.O.C) a dénoncé « l'immoralité des députés provinciaux ». ⁸

Particulièrement dans la Province du Bas Congo, un des candidats malheureux, Monsieur Ne Muanda Nsemi, Chef Spirituel du « Mouvement politico-religieux » Bundu-dia-Kongo, avait estimé, au cours d'un point de presse, que les élections des gouverneurs et Vice gouverneurs de cette province, étaient « émaillées de fraude, de corruption et de tricherie ». ⁹

Pour contrer toute manifestation de mécontentement orchestrée dans les rangs de certains militants de l'Union pour la Nation, spécialement ceux qui se recrutent parmi les adeptes de la secte religieuse Bundu-dia-Kongo, une contre-offensive considérée par beaucoup d'observateurs impartiaux, notamment ceux de la Monuc, de disproportionnée a été menée par les forces de l'ordre et de sécurité. Le bilan de cette action, on le sait, s'est soldé par une centaine de personnes tuées.

Si entre-temps, les enquêtes menées ont permis de déterminer les responsabilités et de sanctionner certains cadres des services de l'ordre, l'opinion continue à s'interroger sur les suites judiciaires et surtout politiques de ce dossier.

Du côté de l'Assemblée Nationale, l'audition du Rapport de la Commission Parlementaire d'enquête sur les événements survenus le 31 janvier et 1^{er} février 2007 dans la Province du Bas Congo et les débats qui s'en sont suivis ont permis aux honorables députés, surtout après l'intervention de leur collègue Ne Muanda Nsemi, de se faire une idée plus juste des tenants et aboutissants de ce dossier dont la solution ne devrait pas, à notre avis, se limiter à l'aspect judiciaire, mais prendre également en compte son aspect politique.

2 *Le dossier relatif au « conflit frontalier » de Kahemba*

Annoncée comme un fait divers, l'occupation de certains villages du Territoire de Kahemba par des policiers angolais a fait l'objet d'une bombe, dès lors que certains politiciens de l'opposition ont commencé à exploiter cette situation et à accuser de mollesse et même de complice la position du gouvernement congolais.

Il a fallu qu'une commission d'enquête constituée d'experts du gouvernement descende sur les lieux pour tranquilliser les esprits qui commençaient déjà à se surchauffer.

Entre-temps, les divergences apparues au grand jour au sein même du gouvernement ont fini par révéler l'existence d'un problème sérieux touchant à l'intégrité du territoire national.

D'autres missions, expédiées sur place, ont apporté des éléments qui, au lieu de rassurer les citoyens, ont au contraire créé des confusions dans les esprits.

C'est cet état des choses qui a poussé les honorables députés à décider de la création d'une Commission d'enquête chargée de faire toute la lumière sur ce sujet.

Même si le rapport de cette commission tarde à être présenté devant la plénière de l'Assemblée Nationale, tous les observateurs avertis savent que ce dossier n'est pas entièrement classé tant il subsiste des zones d'ombres qui nécessite un examen plus approfondi. Il s'agit notamment d'impliquer les anciens colonisateurs belges et portugais, afin de régler à l'amiable ce problème technique qui concerne en fait le tracé des frontières entre la République Démocratique du Congo et la République d'Angola.

3 *Arrêt de la Cour Suprême de Justice*

Conformément à l'art. 74 de la Loi n°06/006 du 09 mars 2006 portant organisation des élections présidentielles, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales, la Cour Suprême de Justice a, après examen de près de 345 dossiers de recours introduits devant le greffe de cette Haute Cour, rendu public ses décisions. Selon celle-ci, sur les 500 députés initialement proclamés élus, 18 ont vu leurs noms radiés de cette liste.

Dans les circonstances normales, c'est-à-dire dans le cas où toutes les prescriptions légales sont respectées, les arrêts de la Cour Suprême de Justice sont exécutoires et dès lors, ne peuvent souffrir d'aucune contestation ni faire l'objet d'un quelconque recours.

Or, de l'analyse objective de la procédure suivie par la Haute Cour, il se dégage les faits ci-après:

- ◆ d'abord, contrairement à l'art. 74 qui accorde, à compter de la date de la saisine, un délai de deux mois à la juridiction compétente, en l'occurrence la Cour Suprême de Justice, pour rendre ses décisions en ce qui concerne l'examen des contentieux des élections des députés nationaux, la Cour Suprême de Justice fait intervenir l'argument du « cas de force majeure » justifié par la destruction du siège de cette Haute Juridiction pour motiver le retard de près de six mois pris pour rendre enfin public les décisions portant sur les recours en matière électorale.
- ◆ Ensuite, certains observateurs font remarquer que la procédure dite de la « tierce opposition », en matière électorale, est irrégulière et aurait en plus été appliquée de manière sélective.
- ◆ D'autres encore, sans le déclarer ouvertement, craignent que les décisions de la Haute Cour soient entachées d'autres irrégularités. On signale, à ce sujet, que le comptage des voix aurait été effectué en l'absence des requérants ou de leurs représentants et surtout des délégués de la Commission Electorale Indépendante (CEI).

Par ailleurs, lorsqu'on se réfère aux résultats de l'enquête réalisée par l'Observatoire du Code d'Ethique Professionnelle de la Fonction Publique (OCEP) qui mentionnent, parmi

■ Le situation politique de la RDC et ses enjeux actuels

les institutions, services et entreprises les plus corrompus en République Démocratique du Congo, après l'ancien Espace Présidentiel (1^e position avec 23, 47%) la Magistrature (2^e position avec 13, 89%), on ne peut que craindre que les soupçons de corruption aient atteints les hautes sphères de la magistrature du pays.¹⁰

Est-ce que ce sont ces « irrégularités » qui ont motivé l'Assemblée Nationale à créer la « Commission Matadi Nenga » afin de voir si les arrêts rendus par la Cour Suprême de Justice l'ont été conformément aux articles 73 et 74 de la Loi électorale?

En réponse à la requête en interprétation de l'art. 114 de la Constitution de la République Démocratique du Congo reconnaissant à l'Assemblée Nationale seule le droit de valider les pouvoirs de ses membres élus, requête déposée le 18 mai 2007 par l'honorable Vital Kamhere, Président de l'Assemblée Nationale, au greffe de la plus haute juridiction du pays, la Cour Suprême de Justice a rendu, en date du 23 mai 2007, son arrêt stipulé comme suit : « Par validation des pouvoirs, la Cour entend l'opération de vérification d'un fait consistant pour une autorité judiciaire, administrative ou une assemblée à connaître la véracité d'un fait ou la régularité d'un acte. En l'espèce, il s'agit de vérifier l'identité du député national proclamé provisoirement élu dans chaque circonscription électorale. Cette vérification a pour but notamment d'éviter que des personnes non proclamées élues par la Commission électorale nationale indépendante ne puissent poser des actes dans le cadre de l'Assemblée Nationale ; les autres éléments notamment la régularité de vote, les contestations de tout genre liées à l'élection sont du ressort des Cours et Tribunaux en vertu des articles 161 alinéa 2 de la Constitution et 74 de la loi électorale. Il découle de ce qui précède que la validation des pouvoirs dévolue au Parlement ne peut remettre en cause ni le dispositif des arrêts rendus en la matière ni les résultats définitifs proclamés par les juridictions étant donné que la Constitution et la Loi électorale ont confié l'examen de la régularité de l'élection aux seules instances judiciaires».

Malgré le caractère définitif et sans appel de cet arrêt de la Cour Suprême Justice, ce qui est au moins certain, c'est qu'aujourd'hui, plus d'un mois après, l'Assemblée Nationale n'a pas encore jugé opportun, conformément aux pouvoirs lui reconnus par l'art. 114 de la Constitution, de procéder à la validation des pouvoirs des nouveaux députés et, par conséquent, à l'invalidation de 18 « députés » qui continuent de siéger dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale.

Dès lors, les observateurs de la politique nationale sont fondés non seulement à distinguer ce qu'ils appellent « les députés du peuple » et « les députés de la Cour Suprême de Justice », mais aussi à conclure à l'existence d'un « différend » entre l'Assemblée Nationale et la Cour Suprême de Justice.

Au-delà de ce « différend », il y a lieu d'évoquer également les préalables de l'indépendance de la magistrature. Peut-on ou doit-on reconnaître à l'institution « Cours et tribunaux » l'indépendance indispensable dont elle a droit alors que tout le monde est conscient des abus commis et des arrêts « injustes » rendus par nos cours et tribunaux? N'est-ce pas cautionner une espèce de « dictature » de la magistrature?

Par ailleurs, comment les magistrats peuvent-ils traiter en âme et conscience, selon leur intime conviction et en toute indépendance, des dossiers qui leur sont soumis si leurs conditions de travail et spécialement leurs conditions salariales restent, pour l'essentiel, parmi les plus inadmissibles au monde, eu égard au rôle éminemment délicat qu'ils sont appelés à assumer en ce moment précis de la construction d'un *Etat de droit* en République Démocratique du Congo, encore que l'amélioration de ces conditions de travail et des salaires des magistrats devrait être accompagnée des sanctions exemplaires, au niveau du Conseil Supérieur de la Magistrature, contre les auteurs des irrégularités constatées dans l'exercice de leur profession?

III La problématique de l'opposition en démocratie en RDC

Nous commençons par saluer *l'esprit novateur* qui agit dans les coeurs des députés nationaux et qui s'est manifesté tout au long des débats et de l'adoption de la Proposition de Loi organique portant statut de l'opposition politique.

Cette loi qui donne à l'opposition un statut légal constitue, comme l'exprime clairement l'exposé des motifs, « un gage de stabilité politique dans le cadre des nouvelles institutions élues issues des élections démocratiques ».

Surtout pour un pays comme la République Démocratique du Congo qui sort d'une longue période de rébellion et des guerres justifiées notamment par la contestation de la légitimité du pouvoir de ceux qui l'exerçaient, une telle loi est appelée à « contribuer à l'avènement d'une démocratie faite de tolérance, de l'acceptation de l'autre et de débat, sur fond d'un véritable pacte républicain garantissant effectivement l'alternance démocratique au pouvoir en donnant à l'opposition une visibilité sociale et institutionnelle conforme à son poids démocratique dans le pays ». ¹¹

Mais une loi, même la mieux élaborée du monde, n'a de valeur que si elle peut constituer le stimulant d'une pratique quotidienne conforme aux intérêts majeurs de la nation.

Or l'expérience de toute la longue période de transition de ce pays montre que les acteurs politiques ne sont habités presque exclusivement que par le désir excessif du pouvoir et des avantages matériels que celui-ci procure, reléguant au second plan l'intérêt supérieur de la nation. ¹²

Dans ces conditions, il est indiqué de se poser la question de la valeur politique d'une telle loi du point de vue de la vie démocratique en République Démocratique du Congo, étant entendu les motivations trop matérialistes et égoïstes qui animent encore les acteurs politiques congolais.

■ Le situation politique de la RDC et ses enjeux actuels

C'est à travers la volonté de changement des mentalités, d'abord de la part des dirigeants politiques, que peut être instauré le climat de tolérance politique et de dialogue constructif indispensable à l'expression d'une vie démocratique apaisée dans le pays.

Le climat général actuel fait de suspicion, de volonté de tricherie et de refus de dialogue augure-t-il l'exercice d'un pouvoir où l'opposition peut jouer un rôle moteur non seulement dans la garantie des droits et libertés des citoyens mais aussi dans la recherche de la sauvegarde des intérêts vitaux du pays?

Par ailleurs, il se pose la question, pertinente à notre avis, de la définition de l'opposition. Lorsqu'on se réfère à l'art. 3 et à l'art. 4 de la Proposition de Loi organique portant statut de l'opposition politique, on se rend compte que l'opposition politique comprend les partis politiques ou les groupements politiques différents de ceux de la coalition au pouvoir. Elle est constituée, dans sa pluralité, de l'opposition politique institutionnelle et de l'opposition politique non institutionnelle, celle-ci se morcelant en deux : d'abord l'opposition politique qui, malgré sa participation aux derniers scrutins, se trouve être absente des institutions, ensuite l'opposition politique qui s'est auto exclue et du processus électoral et des institutions politiques du pays. C'est le cas de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS).

Le fait que le projet de loi dont question plus haut consacre ainsi l'émiettement de l'opposition, ne devrait-on pas craindre la résurgence des partis politiques qui, remettant en question l'existence même de cette loi, repose par leurs actions inconsidérées la délicate et dangereuse problématique de la légitimité du pouvoir actuel?

Conclusion

Du point de vue strictement politique, la République Démocratique du Congo connaît encore aujourd'hui, sur le plan strictement politique, des zones d'ombre, et ce, malgré le processus électoral qui a permis de disposer non seulement d'un cadre juridique très largement accepté, mais aussi des institutions politiques dont la légitimité n'est plus à contester.

En dépit de la légitimité démocratique dont jouissent ces institutions politiques, celles-ci ne peuvent continuer à bénéficier de la confiance du peuple souverain que si elles participent, par l'émergence d'un nouvel esprit, un esprit démocratique, à donner à ce peuple longtemps meurtri, de voir transformées ses conditions quotidiennes d'existence.

Pour réussir ce pari hautement patriotique, les acteurs politiques en général et ceux actuellement au pouvoir en particulier sont appelés à tirer profit des expériences de 47 ans d'existence de la nation congolaise.

A cet égard, l'expérience actuelle de l'exercice démocratique du pouvoir avec une légitimité populaire acquise par les urnes devrait être mise à profit afin que, par une gestion

saine et cohérente des énormes ressources humaines et naturelles dont regorge ce pays, les Congolais puissent enfin « redresser leurs fronts », encore aujourd'hui malheureusement courbés.

Concrètement, il faut que, dans la gestion responsable des crises politiques qui se présentent, les acteurs politiques comprennent la nécessité de privilégier, au-delà des solutions purement juridiques, le dialogue permanent, prélude aux solutions plutôt *politiques*. Il faut également que ce dialogue puisse déboucher, par le biais d'une bonne tolérance politique, sur des compromis qui permettent au pays d'avancer au lieu de reculer.

Tout cela exige des hommes qui ont accepté de se laisser transformer et guider par l'intérêt supérieur de la nation afin d'être en mesure d'insuffler une nouvelle synergie capable de hâter le changement des mentalités indispensable à tout processus de développement véritable.¹³

Notes finales

- 1 En plus de cette caractéristique, il y a sans doute d'autres facteurs internes et externes à la base des crises politiques de la République Démocratique du Congo. Voir G.A LIWAWA MOLILI, Les crises politiques et leurs enjeux en RDC sous la première et la deuxième république: 1960-1990, Dissertation présentée pour le Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en Droits de l'homme (Option: Bonne Gouvernance, Défense commune et sécurité), Chaire Unesco de l'Université de Kinshasa, 2005, 193 p. Ce travail a été dirigé par nous.
- 2 En fait nous distinguerons deux contestations majeures qui ont donné lieu à des rébellions et des guerres. La première est celle qui s'est manifestée, dès 1960, contre le pouvoir central et par les leaders sécessionnistes et par les lumumbistes, tandis que la deuxième est celle contre le pouvoir AFDL par les mouvements rebelles du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD) et du Mouvement de Libération du Congo (MLC). Il en est de même de deux moments d'une légitimité « consensuelle ». Alors que le premier (1990-1997) dont la légitimité était viciée par le désir excessif de conservation du pouvoir par le Président Mobutu et ses alliés, n'a pas donné lieu à des élections qui auraient auguré une nouvelle ère, le deuxième moment (2003-2006) s'est terminé par des élections dites libres, transparentes et démocratiques.
- 3 Voir A. MUNGALA Assindie Sanzong, Le consensus politique et la renaissance de la République Démocratique du Congo, Avant-propos de Me Abdoulaye Wade, Préface de Pierre Akele Adau, Kinshasa, Les Editions du Cerdaf, 2002, p. 25.
- 4 Ibid. p. 20
- 5 P. MABIALA MANTUBA, La longue transition politique en République Démocratique du Congo (1990-2006): aspects positifs et vicissitudes, in P. MABIALA MANTUBA, T. HANF et B. SCHLEE (dir.), La République Démocratique du Congo: une démocratisation au bout du fusil, Kinshasa, Publications de la Fondation Konrad Adenauer, 2006, p. 33.
- 6 Lire A. MUNGALA, o. c., pp. 96-98.
- 7 Voir l'Accord Global et Inclusif sur la transition en République Démocratique du Congo, Pretoria, Afrique du Sud, 16 décembre 2002.

■ Le situation politique de la RDC et ses enjeux actuels

- 8 N. OBOTELA, République Démocratique du Congo. Tension et inquiétude font place à une embellie politique, in Congo-Afrique, n° 412-413, févr. - mars 2007, p. 200.
- 9 Ibid. p. 201.
- 10 N. OBOTELA, o. c., p. 196. Voir pour plus d'informations sur les résultats de cette enquête, l'édition de l'Agence Presse Associé (APA) du 11 décembre 2006 et du 12 décembre 2006.
- 11 Voir l'exposé des motifs de la Proposition de Loi organique portant statut de l'opposition politique.
- 12 Nous pensons ici aux propos de Me Abdoulaye Wade à Kinshasa qui regrettait « l'absence d'une culture politique » dans le chef des acteurs politiques congolais. Voir A. WADE, Avant-propos, in A. MUNGALA A. S., o.c., 2002, p. 5.
- 13 Cette transformation en profondeur de l'homme congolais passe par une éducation aux valeurs morales et civiques qui intègre les sanctions comme un de ses moyens. Voir M.MBAMBI Monga Oliga., Le développement par l'éducation à la citoyenneté, Kinshasa, Presses Universitaires de Kinshasa, 2006.

Les enjeux sécuritaires post-électoraux en RDC

Docteur Jacques Ebenga

I Les Conflits Armé Kabila-Bemba à Kinshasa : Les Symptômes D'une intégration pénible de l'armée

Depuis notre dernière session de mi-2006, la situation sécuritaire en RDC a connu une évolution en dents de scie. Le référendum constitutionnel de mi-2006, et les élections présidentielle, législatives et provinciales de fin 2006 s'étaient déroulées dans les provinces de manière globalement paisible, et même au Kivu, à l'exception des incidents mortels isolés survenus dans les Provinces de l'Equateur et du Kasai Oriental, suite à des comportements d'intolérance et à des tentatives présumées de fraude chez des extrémistes des deux camps rivaux de Jean-Pierre Bemba et de Joseph Kabila.

C'est à Kinshasa et au Bas - Congo que les contestations électorales successives les plus massives et tragiques avaient été observées. C'était d'abord le 27 Juillet 2006 à Kinshasa, à l'occasion du retour triomphal de Bemba de sa tournée électorale à travers le pays. Les partisans de celui-ci s'étaient alors livrés à la mise à mort odieuse par lapidation et immolation publiques et filmées (avec la passivité notoire des gardes du Vice-Président) de quelques policiers en faction devant le lieu de culte tenu par le Révérend Pasteur Sony Kafuta, partisan notoire de Kabila.

Le camp Kabila, la Police et la Garde de Kabila, qui considéraient cet événement comme une pré- insurrection, en avaient gardé un farouche sentiment de « vendetta » non seulement contre les gardes de Bemba, mais également à l'endroit des fanatiques du MLC. Les résidences de Bemba et le siège de son parti le MLC furent placés sous une étroite surveillance des unités spéciales de la Police et de la Garde Présidentielle.

L'occasion d'un premier affrontement armé s'était offerte après l'annonce par la Commission Electorale Indépendante le 20 Août 2006, dans une certaine confusion, de la reconduction des deux candidats Bemba et Kabila pour le 2ème tour de l'élection présidentielle. Les gardes de l'un et de l'autre s'étaient alors affrontés avec armes légères et chars sur

les sites précités. L'interposition des forces de la MONUC, et surtout de celles de l'EUFOR, avait mis fin aux hostilités qui avaient duré trois jours et dont le nombre de morts restent inconnu, pour des raisons de prestige chez chaque partie.

Comme le 11 septembre 2001, ALQAIDA frappait le « World Trade Center », le symbole de l'économie libérale américaine et mondiale, à Kinshasa le 22 novembre 2006, des terroristes anonymes congolais brûlaient et mettaient à sac la Cour Suprême de Justice, symbole suprême de l'État de Droit naissant en RDC, contestant violemment l'ordre institutionnel congolais à peine sorti d'un référendum populaire, en se servant du prétexte de la proclamation par la CEI de Joseph Kabila comme Président de la République.

En dehors du débat sur la légitimité de cette dernière contestation, c'est l'inadvertance de l'État à prévoir et à faire face au terrorisme rampant qui étonnait. Au demeurant, n'y a-t-il pas eu tout simplement démission de l'État? A considérer les défaillances récurrentes du dispositif de sécurité mis en place lors des dernières manifestations de la Gombe, les observateurs les plus ordinaires notaient un irritant paradoxe par rapport à la démonstration de force dont la Police faisait montre lors des manifestations publiques non- autorisées.

L'explication la plus plausible est que la Police considérait le quartier administratif et résidentiel de la Gombe comme une « Zone sur militarisée » où pullulent les gardes lourdement armés du Président et des Vice - présidents de la République, gardes dont certains ouvrent souvent le feu contre la Police pour couvrir la fuite des délinquants civils pourchassés par la Police. Cette police était soupçonnée par les gardes du Vice-Président BEMBA d'être inféodée et infiltrée par leurs « adversaires » de la Garde Présidentielle de Joseph KABILA.

La Police, dont la présence dans ces quartiers restait furtive depuis le début de la Transition, n'était ni formée ni équipée ni mandatée pour s'opposer à des forces armées, ce, d'autant plus que la garde de Bemba s'était faite à Kinshasa une légende de férocité et d'invincibilité militaire. C'est pourtant à cette Police que revenait la mission du maintien de l'ordre public en cas de manifestations publiques, y compris dans ce quartier. C'est ce vide de couverture opérationnelle qui profita à toutes les souches de délinquance civile et militaire.

Devant ce manquement, Ghislaine Dupont, correspondante de la Radio France Internationale à Kinshasa, s'interrogeait le lendemain de ces troubles: « A quoi ont servi les importants engagements financiers de l'Union Européenne pour former cette Police? »

L'Armée était demeurée cantonnée, rongant ses freins « d'impatience », tel que le révéla le Général- Ministre de l'Intérieur Denis KALUME. Le défaut de coordination entre la Police et l'Armée minimise le « succès » du « Comité de Pilotage pour la Sécurisation des Élections » (CPSE), qui n'a pas su sécuriser la Cour Suprême de Justice, l'échelon ultime du contentieux électoral.

En effet, le CPS ne s'était pas préoccupé outre mesure par la cohabitation proximale des gardes militaires non-intégrés relevant des autorités politiques et des commandements mutuellement hostiles, malgré leur intégration théorique dans la même Armée. La sécuri-

sation du processus électoral, largement laissé à la Police et au Ministère de l'Intérieur, a été dissociée du processus de réunification de l'Armée, par carence de vision globale et intégrée de la réforme du secteur de sécurité en RDC. La vision prospective des événements, qui avait conduit à la nomination des Officiers Généraux au Ministère de l'Intérieur et à la tête de la Ville de Kinshasa, est tombée en panne lors l'événement de la Cour Suprême de Justice.

Les « Enfants de rues » dits « Shégués », qui terrorisaient le centre-ville de Kinshasa dont ils avaient fait « leur territoire » face à l'impuissance de l'État, et pour lesquels les troupes internationales avaient des scrupules, ont été relevés sur « le champ de bataille » par des guerriers armés et singulièrement téméraires tacticiens de la guérilla et du terrorisme. Cette « Deuxième Bataille de la Gombe » était-elle une préparation tactique d'une mini-guerre civile urbaine dans une ville où Bemba demeurait très populaire? Les affidés de Kabila semblaient en être persuadés.

Quant aux forces armées internationales (MONUC et EUFOR), la question de leur mandat rebondit à chaque événement tragique en RDC. En effet, outre leur responsabilité conjointe dans la prise de décisions opérationnelles au sein de l'UPI, outre le fait que la MONUC et l'EUFOR encadrent toutes les missions de l'UPI à Kinshasa, que les chars de la MONUC étaient pré-positionnés autour de la Cour Suprême de Justice, et que des patrouilles mixtes motorisées lourdement armées quadrillaient toute la ville de Kinshasa, la MONUC et l'EUFOR sont demeurées passives, la première arguant qu'elle n'a « pas mandat de tuer des civils », quand bien même ces civils seraient armés et se comporteraient en terroristes. A quoi bon prôner « le rétablissement de l'autorité de l'État en RDC » si l'on fait les Ponce Pilate face à des actes de négation de l'État, et surtout de l'État de droit, comme celui de la « profanation » de la Cour Suprême de Justice ce mardi 22 Novembre 2006?

Néanmoins, sous la pression et l'égide de la Monuc, un accord était alors passé le 29 Octobre 2006 entre Messieurs Kabila et Bemba, et qui évoquait vaguement les « garantis d'une protection suffisante du perdant de l'élection par le gagnant », sans déterminer ni le type, ni les effectifs, ni l'armement de la force à affecter au perdant. Parallèlement, peu d'ardeur était montrée pour l'accélération du brassage des gardes de Bemba et des membres de la Garde Présidentielle en vue de la transformation rapide de ce Corps des FARDC en Garde Républicaine, telle que le veut la loi. La Garde Présidentielle ayant pris faction autour de la Cour Suprême, c'est-à-dire à 300 mètres de la résidence fortifiée de Bemba, les deux camps s'observaient et se menaçaient mutuellement pendant un trimestre.

Dans l'entre-temps, dans la province voisine du Bas - Congo, la contestation au début Janvier 2007 de l'élection controversée d'un gouverneur pro-Kabila par une majorité de l'Assemblée Provinciale pro-Bemba avait engendré des émeutes et des tueries réciproques pendant près d'une semaine entre les forces de l'ordre et les partisans de la secte mystico-religieuse « Bundu-dia-Kongo »: environ 160 morts connus. La « vendetta » et l'usage aveugle et disproportionné de la force publique étaient de nouveau au rendez-vous. Certains partisans du MLC avaient publiquement revendiqué le pilotage de ces émeutes à partir de Kinshasa et promettaient d'avantage à la capitale.

■ Les enjeux sécuritaires

Pour le jeune gouvernement, des mesures d'intégration et de DDR devaient être accélérées pour enrayer de telles perspectives. Début Mars 2007, l'État-Major Général de l'Armée ordonnait l'évacuation et le cantonnement des éléments excédentaires de la garde du Vice-Président Bemba (sauf les 12 policiers octroyés par un Décret Présidentiel à chaque ex-Vice-Présidents), en vue de leur brassage. Ces mesures furent énergiquement rejetées par Bemba qui ne voulait s'en tenir qu'à l'accord imprécis passé avec Kabila.

De nouvelles conditions étaient réunies pour le nouvel affrontement armé entre les deux forces antagonistes les 22, 23 et 24 Mars. Cette fois, il y avait eu insurrection militaire caractérisée, usage aveugle et disproportionné des armes lourdes et légères, crimes contre l'humanité, pillage localisé, violation tragique du droit diplomatique, avec plusieurs morts civils et militaires de nombre non-publié.

Toutes ces crises militaires de Kinshasa démontrent que le défaut l'intégration de l'Armée dans la capitale, où subsistent environ 30.000 militaires non-brassés, donne au reste du pays le plus mauvais exemple de la défaillance de l'Etat: « Le poisson commence à pourrir par la tête », dit la sagesse chinoise.

Sur près de 40 Brigades initialement prévues par les projets du Ministère de la Défense, les difficultés de tous ordres rencontrées par la Structure Militaire d'Intégration (SMI) n'ont permis jusqu'à ce jour que la constitution de 16 Brigades intégrées, soit des effectifs d'environ 60.000 hommes. Un peu plus de la moitié de l'Armée reste à son état de « Groupes armés nationaux » dont le lien principal avec l'Armée est celui du paiement de la solde. La discipline dans ces groupes est aléatoire, l'esprit de corps marginal, le comportement mercantile poussé, les droits humains des civils foulés aux pieds avec fierté, le sectarisme territorial et ethnique érigé en dogme.

Ces vices sont rencontrés à une moindre échelle chez les militaires brassés et intégrés chez qui les valeurs militaires cardinales n'avaient pas pu être cultivées pendant les insuffisants 40 jours de leur instruction militaire de base, outre les antécédents criminels non-disqualifiés d'un certain nombre d'entre eux. L'Armée républicaine n'est certainement pas au bout de cette route.

Si en Ituri l'absorption de ces groupes au sein de l'Armée s'est accélérée sous les coups de boutoirs persistants des Fardc et de la Monuc, ainsi que suite à des accords conclus à la hâte avant les élections présidentielles, et qui garantissaient aux chefs de guerre l'accès à des grades élevés dans l'armée ; au Nord-Kivu et au Sud-Kivu, les groupes armés Mai-Mai comme celui de Odylon Kurhenga Muzimu, chef des Mundundu 40 au Sud-Kivu, Banyamulenge et vandales pseudo-Mai-Mai continuent à prospérer, voire, dans le cas de Laurent Nkunda, à se structurer en mouvement politico-militaire ayant contraint le gouvernement à la négociation avec lui pour le nouveau concept de « Mixage » au lieu du brassage des troupes, et peut-être pour un nouveau partage d'attributions politiques, militaires et administratives, comme lors de l'Accord de Cessez-le-feu de Lusaka en 1999. Les inciviques du surnommé « Michigan » constituent au Nord-Katanga une source potentielle continue de résurgence d'antagonisme militaire avec les Fardc.

A ce jour, le processus de Mixage, décrié par la majorité des Congolais et par la communauté internationale, a produit 5 « Brigades Mixées » toutes cantonnées au Nord-Kivu. Les reproches les plus acerbes faits au mixage se rapportent au contournement par celui-ci des étapes d'identification précise, de sélection et d'orientation des volontaires, étapes comprises dans le processus régulier du brassage, avec pour conséquence l'alignement dans la troupe des personnes s'étant prévaluées de leur nationalité rwandaise auprès de la Monuc.

II L'évolution des processus DDR et DDRRR

Débuté avec un grave retard de plus de un an par rapport aux prévisions du Gouvernement, le Programme DDR avait connu une envolée confiante en 2004 et 2005, pour accuser un essoufflement progressif à partir de 2006, suite à l'épuisement des crédits disponibles (\$200 millions) par la communauté internationale, presque sans contribution du gouvernement congolais. Le Programme était parvenu à prendre en charge environ 70.000 démobilisés avant d'être mis à l'arrêt en Décembre 2006, faute de financement.

Ce processus n'a hélas permis qu'une trop faible récupération d'armes des mains des démobilisés. Ce qui constitue un ratage par rapport à un objectif majeur du DDR. La lutte contre la circulation illicite des armes légères et de petits calibres aurait été moins de la politique de la CONADER que le dégraissage des effectifs de l'Armée et l'allégement budgétaire correspondante.

Quant à la réinsertion socio-économique des ex-combattants, le volet « Réinsertion » dans la vie civile souffre d'une insuffisance de financements et d'un laxisme dans le contrôle de la Conader sur ses partenaires d'exécution auprès des démobilisés. D'où des vagues de mauvaise humeur de ces derniers à plusieurs endroits du pays comme aux Centres de Kabare et Luvungi. La Conader s'est estimée débordée par le nombre accru de combattants par rapport à ces prévisions initiales.

S'agissant du DDRRR relevant du mandat de la Monuc et spécifique aux exilés armés étrangers en RDC, ce processus aurait abouti au rapatriement dans leurs pays de quelques 18.000 ex-combattants. Cependant, presque autant resteraient encore en RDC disséminés en Ituri, au Nord-Kivu et au Sud-Kivu, dont certains groupes sont d'une barbarie sans pareille envers les populations civiles congolaises.

III De la réforme du secteur de sécurité

L'Armée avait connue en 2004 une restructuration légale conjoncturelle de son commandement pour s'accommoder des exigences de partage d'autorité en son sein entre les belligérants, en application des résolutions du Dialogue Inter congolais.

■ Les enjeux sécuritaires

Cette forme d'intégration du commandement est complétée par le programme de brassage des troupes en vue de la constitution des unités intégrées.

Il est toutefois noté que l'intégration aux pas de course en 45 jours était insuffisante à bon nombre de soldats pour intérioriser les rudiments nécessaires de la tactique et des vertus militaires. Beaucoup de ceux-ci persistent dans des comportements d'insurgés.

La réforme de l'Armée souffre du manque de politique générale à ce sujet, de législation actualisée, de Planification réaliste et de Loi de Programmation Militaire (Financement programmé sur plusieurs années). Aucun Statut du Personnel de Carrière des Forces Armées n'a été présenté par le Gouvernement de Transition au Parlement qui l'avait attendu en 2006.

La Police, avec l'insistance et l'appui des partenaires multilatéraux du gouvernement, projette sa réforme de manière plus méthodique que l'Armée, en organisant plusieurs assises préparatoires ouvertes même à des expertises de la Société Civile. Ce qui a permis l'élaboration d'une vision policière républicaine et la hiérarchisation des missions de la Police. Le projet de loi ainsi préparé consacre le caractère pleinement apolitique, démilitarisé et civil de la Police qui cesse d'être une « Force » pour prendre la nature d'un « Service Public ». Il accorde la primauté à la sécurité des citoyens dans leurs communautés de vie et non à celle des institutions politiques ; il rend la Police redevable vis-à-vis du public et des élus du peuple, mais non- seulement à l'égard des gouvernants ; il exige des niveaux d'instruction et de moralité élevés tant aux cadres qu'aux policiers de rang ; il fait des policiers des protecteurs des droits humains ; il fait de la Police un sujet ordinaire des mécanismes de contrôle financier de l'Etat ; responsabilise la Police pour le contrôle à exercer sur les entreprises privées de gardiennage. La Société Civile a intensément contribué à ce qu'elle appelle « Projet de Réforme et la Transformation de la Police ». Elle fera partie de l'organe permanent de lobbying et de suivi de cette réforme.

Les Unités spéciales de la Police créées pour la Transition et les élections sont abolies depuis début Juin 2007. Il s'agit de l'Unité de Police Intégrée (Anti-émeutes) et de l'Unité de Protection Rapprochée des autorités. Ces retouches sans cadre légal de référence, sont assorties de la désignation d'un Officier de l'Armée à la tête de la Police, en plus d'un Général Ministre de l'Intérieur en place, ce qui provoque l'ire de l'opposition et d'une partie de la Société Civile devant ce qui leur apparaît comme une remilitarisation de la Police, paradoxalement à la volonté générale de démilitarisation et de reconversion civile de la Police.

S'agissant des organes de Renseignement, c'est le statu quo de l'opacité organisationnelle, à l'exception de la réhabilitation sans texte de loi de la Police des Frontières au sein de la Police, en doublure avec la Direction Générale des Migrations.

IV Des recommandations politiques et diplomatique pour la paix et la sécurité

L'insécurité en RDC est tributaire des facteurs étrangers et endogènes d'ordre politique, diplomatique, militaire et économique. Le Gouvernement est instamment invité à envisager les dispositions suivantes :

1. La mise sur pied d'un Comité Préparatoire de la Réforme du Secteur de Sécurité en vue d'organiser des assises ad hoc dans un proche avenir, devant conduire à un Projet de Loi sur la Sécurité Nationale (Spécification et articulation des missions des Corps du secteur);
2. La révision des cadres organiques des Corps;
3. La fixation des Statuts des Personnels des Corps de Sécurité;
4. L'élaboration des politiques d'instruction des personnels dans les Corps de sécurité;
5. L'élaboration des Lois de Programmation pour la Police et l'Armée;
6. L'institution et la vulgarisation de nouveaux Codes de Déontologie et de Discipline;
7. De sévir rigoureusement contre la mauvaise administration, l'intolérance ethnique, l'impunité, les manquements aux droits de l'homme;
8. Assurer la régularité et un niveau humain des rémunérations;
9. Opérer le « Vetting » pour disqualifier les cadres et agents des organes de sécurité sur lesquels pèsent de lourdes présomptions criminelles;
10. Préserver la forme et l'essence civile nouvelle de la Police;
11. Réviser les approches opérationnelles en faveur du développement du Renseignement non-politique et des tactiques de combats propre à chaque type topographique;
12. Confier la direction des Corps à des personnes expertes, autoritaires, apolitiques et intègres;
13. Déterminer courageusement le statut de Laurent Nkunda;
14. Lever l'option définitive sur la création ou non du Territoire de Minembwe;
15. Fixer une date butoir générale pour l'intégration dans l'Armée;

S'agissant de l'Intégration et du DDR, le Gouvernement est appelé à en fixer un nouveau cadre opérationnel négocié avec ses partenaires; à ériger l'organe d'intégration de l'Armée en une Commission gouvernementale; à réduire les charges de fonctionnement de la Conader, notamment celles résultant des trop nombreuses expertises étrangères ; à resserrer le contrôle de la Conader sur ses auxiliaires de réinsertion.

Au plan diplomatique, la RDC doit engager une action persuasive au plan international pour faire lever l'embargo sur les armes destinées aux forces gouvernementales de défense et de sécurité, ce, d'autant plus qu'il y a lieu de re-sérier les dotations d'armes, et que tous pays voisins jouissent de la liberté d'importation.

■ Les enjeux sécuritaires

Le gouvernement doit être encouragé dans sa politique d'intégration régionale avec un volet militaire renforcé, sous réserve toutefois d'accompagnement par le contrôle parlementaire et de la fierté nationale.

C'était là, mon analyse et mes recommandations sur le fonctionnement des Corps de sécurité qui méritent bien une énergique réforme et une transformation profonde permettant à d'autres chantiers de la reconstruction de prendre place en RDC.

Les défis du Congo post électoral

Thierry Nlandu – Professeur à la Faculté des Lettres, Université de Kinshasa

D'emblée, je voudrais vous dire que je m'adresserai à vous non pas comme un académicien, mais plutôt comme un animateur de structures citoyennes à la base, souvent en contact avec les va-nu-pieds; tous ceux à qui nous n'accordons que très rarement la parole. C'est donc à partir de ce milieu que je développerai mon discours sur les défis du Congo post électoral.

Mon intention est tout simplement d'être concret et de me faire le porte parole de nos frères et soeurs qui eux aussi rêvent le Congo et parlent, à leur manière avec leurs mots des défis que nous devons, ensemble, relever pour un demain meilleur.

Le défi de l'éthique

Contrairement à ce que pensent beaucoup de personnes, le problème majeur du Congo post électoral est éthique. En effet, le Congo de demain sera éthique ou ne sera pas. Dans tous les secteurs de la vie des citoyens de notre pays, depuis la famille, première cellule citoyenne, jusqu'aux institutions publiques en passant par nos milieux d'emplois, ce qui caractérise notre être citoyen est une absence de valeurs à même de guider notre action.

Des valeurs telle que l'équité, la justice, l'égalité, la justice distributive, la liberté, etc. qui sous d'autres cieux, sont des témoins de l'amour des citoyens et des citoyennes pour leur pays sont inexistantes chez nous et laisse souvent la place aux anti valeurs donnant ainsi naissance à un « monde arabe » comme le dit si bien le musicien congolais Koffi Olo-mide. Il s'agit d'un « monde ya ko », un « monde ya intérêt », un « monde ya béton ». Le Congo, notre patrie est devenue une forêt pour paraphraser un autre musicien congolais en la personne de Werasson. Un monde où, tous, nous avons cessé d'être des humains pour devenir des « banyama », des animaux qui marchent à la que leu leu et se « goulou-ttent » ou mieux se gratte contre les murs « ya makwanza » parce que tout simplement, dans notre animalité, nous ne parvenons même pas à gérer notre environnement au point d'avoir coupé tous les arbres contre lesquelles les animaux se frottent d'habitude pour se débarrasser des poux. Nos musiciens vont même plus loin dans leur peinture de ce

monde et des êtres qui y habitent. Pour JB Mpiana, nous sommes devenus des poissons avec un corps en trois parties dont la plus importante serait le « lopele », la queue, siège des vices dans lesquels baignent toute une nation. Incapable de s'en sortir, les humains de ce monde clament leur impuissance à travers des cris de désespoir du genre « kipe ya yo », « occupe -toi de tes oignons » ou encore comme le dit si bien Wazekwa « mokili yango liboma », « ce monde est fou ».

Il est tellement fou le monde que nous avons créé au Congo que pour y vivre, les humains tentent péniblement de se sculpter une identité en se construisant et déconstruisant régulièrement à travers des habitudes vestimentaires du genre « bazonkio » ou encore à travers des danses comme le « kila monkroso » ou « salle des morts » où des zombies et non plus des humains se débattent pour exorciser le mal qui ronge les fils et filles de cette nation qui se recherche éthiquement depuis son indépendance.

Mais au-delà de cette peinture qui ne semble pas donner espoir, le Congo sent comme un souffle nouveau qui s'inscrit dans la volonté de ses fils et filles de faire la rupture avec un passé qui ne nous honore pas. Il y a comme une volonté de bâtir un pays plus beau qu'avant fondé sur des valeurs universelles humanisantes.

Les dernières élections, avec leurs faiblesses, ont été pour la nation entière ce déclic ou mieux cette flamme que personne, du simple citoyen au dirigeant, ne voudrait éteindre. Il se lit aujourd'hui, dans les regards des Congolaises et Congolais cette volonté de ne plus vivre comme avant. Longtemps humilié, les Congolais et Congolaises veulent aujourd'hui relever leurs fronts longtemps courbés pour entonner l'hymne de la responsabilité, de la transparence, du pouvoir partagé, de la participation citoyenne, de la parité entre homme et femme, bref du respect de l'humain.

Le défi de l'indépendance financière et de la souveraineté

Le second défi est celui de l'indépendance financière et de la souveraineté. Le Congo est trop longtemps resté un pays mendiant dont la survie est tributaire de l'aide extérieure. Une nation responsable ne vit pas de la mendicité. Et on ne cessera de le dire, la main de celui qui reçoit reste toujours en dessous de la main de celui qui donne. Un pays mendiant hypothèque sa souveraineté et se place sous la tutelle des intérêts de ceux qui l'assistent.

Le Congo n'est pas pauvre et nos responsables doivent cesser de se laisser endormir par des métaphores négatives qui nous proposent de lutter contre la pauvreté dans un pays où on devrait initier les gens à créer des richesses par la transformation de nos ressources.

A ceux que cela tenterait, je vous invite à jeter un regard sur nos écoles afin de nous dire lesquelles préparent notre jeunesse à transformer notre manioc, notre cuivre, à tailler notre diamant, à transformer l'eau en énergie, le pétrole, le bois, à élever les bêtes de nos forêts, à protéger notre biosphères, à faire de la pisciculture dans nos rivières qui ne souffrent pas

encore de pollution, à fabriquer des cigares avec notre tabac, à produire des variétés de boissons avec nos divers fruits, etc.

N'est-ce pas ici que se trouve aussi le défi de l'indépendance financière, dans notre capacité à quitter ces écoles de mimétismes qui forment des réparateurs et des spécialistes en entretien à même de répéter les gestes créatifs des autres avec des gestes mécaniques qui les transforment en ouvriers incapables de découvrir notre propre créativité et de produire de l'argent comme toutes les nations développées du monde le font? N'est-ce pas ici que se trouve le secret de la matérialisation de notre rêve de vivre heureux sur le sol de nos ancêtres?

Qu'on se le dise, ce rêve est, pour toute nation, légitime. Il ne signifie en rien un repli sur soi, ni un rejet de l'autre. En effet, tout en ne rejetant pas la coopération avec les autres nations du monde, le Congo a les moyens de quitter son rôle de receveur pour initier une coopération basée sur un vrai partenariat et non celui de façade dont les uns et les autres font la promotion alors qu'elle tue tout un peuple à petit feu et l'infantilise à souhait.

Certes notre pays doit faire face à de nombreux problèmes qui nécessitent des appuis financiers importants; mais je voudrais que les uns et les autres se posent la question du comment a fait Kabila père pour mourir sans laisser de dettes à un pays dont il ne contrôlait pas la moitié du territoire. D'où lui venait les recettes lui qui durant son court mandat à la tête de notre pays n'a connu que la guerre?

Comme il ne cessait de le dire, organisons-nous pour mettre fin à la corruption et notre assiette financière sera plus grande. Organisons-nous pour mettre fin aux nombreux contrats miniers léonins qui appauvrissent cette riche terre. Organisons-nous pour mobiliser nos sources financières internes grâce à des lois appropriées et un contrôle de gestion rigoureux. Ces mots résonnent sans doute avec plus de vigueur aujourd'hui en ce moment où tout un peuple entend se mobiliser pour transformer son destin.

Le défi de la participation des femmes

Le défi de la participation politique des femmes est désormais sur la table. Longtemps marginalisées pendant que la société était préoccupée par d'autres problèmes importants, les femmes du Congo réalisent qu'elles ont le potentiel de changer leur société.

Les derniers événements politiques du pays (négociations, élections, actions pour la paix, etc.) ont donné aux femmes l'occasion de se redéfinir et de définir leur rôle à l'égard de l'Etat et de la société civile. Les associations de femmes ont joué un rôle significatif dans le changement et le développement, contribuant ainsi à l'émergence des qualités féminines et constituant un réel forum pour l'apprentissage de la citoyenneté.

■ Les défis du Congo post électoral

En dehors de toute divergence sur le rôle et la place des femmes dans la société, il existe maintenant une reconnaissance unanime du besoin de les inclure dans l'arène politique en République Démocratique du Congo.

La création de diverses organisations marque un point dans la lutte des femmes. Leurs activités ont permis aux femmes du Congo de se réveiller et de réveiller la société dans son ensemble vers un nouvel état d'esprit. Le chemin des femmes congolaises vers la paix a permis de revitaliser les relations entre la base et les leaders.

Les vues exprimées par les différentes organisations soulignent l'importance d'attirer les femmes vers la lutte active pour l'équité du genre et la transformation sociale fondamentale de notre continent.

Depuis des années, les femmes du Congo ne cessent d'interpeller les décideurs politiques sur la question de leur existence comme femme, personne humaine au sein de la communauté nationale. En effet, s'appuyant sur les lois internationales et nationales qui lui assurent la protection de ses droits fondamentaux, la femme congolaise est dans tous les combats pour que la communauté toute entière accepte de mettre en pratique toutes ces lois dans une société foncièrement patriarcale où les cultures et traditions s'opposent malicieusement si pas ouvertement aux changements qu'exige la donne de la participation effective de la femme à la vie citoyenne.

La femme congolaise sait que son pays, la République Démocratique du Congo est signataire de nombreux instruments juridiques internationaux se rapportant aux droits spécifiques de la femme. Ces nombreuses dispositions de la loi ne visent qu'une seule chose, le respect de l'identité de la femme et le respect de ses droits afin qu'elle aussi, au même titre que l'homme soit actrice du bien-être de la communauté locale, provinciale et nationale.

Sur le plan national, des efforts sont fournis par les législateurs dans le cadre du code de la famille et de la Constitution. Cette dernière, dans son article 14 stipule:

Les pouvoirs publics veillent à l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard de la femme et assurent la protection et la promotion de ses droits. Ils prennent dans tous les domaines, notamment dans les domaines civil, politique, économique, social et culturel, toutes les mesures appropriées pour assurer le total épanouissement et la pleine participation de la femme au développement de la nation.

Ils prennent des mesures pour lutter contre toute forme de violences faites à la femme dans la vie publique et dans la vie privée. La femme a droit à une représentation équitable au sein des institutions nationales, provinciales et locales. L'Etat garantit la mise en œuvre de la parité homme femme dans lesdites institutions.

La loi fixe les modalités d'application de ces droits.

Ce signal fort de la part de l'Etat est une manifestation de son engagement dans ce long processus qui ne vise qu'à modifier les schémas et les modèles de comportements socioculturels rétrogrades qui empêchent à la femme de participer et de contribuer efficacement au développement de cette nation qui lui a été confiée à elle comme à son partenaire homme.

Au regard de ce qui précède, la femme de notre pays entend poursuivre son action et favoriser ainsi la création des espaces qui permettront la mise en pratique de ces différentes et intéressantes dispositions légales en faveur de la femme. C'est sans doute ce qui explique aujourd'hui, l'activisme politique de la femme congolaise. Elle veut comme l'homme avoir sa place dans l'espace politique et institutionnelle. Elle est, aujourd'hui plus que jamais présente au Parlement, au gouvernement, au sein des partis politiques, des syndicats, etc. Elle veut contribuer à la naissance de ce nouvel état de droit qui se fera avec elle ou n'existera pas.

Aujourd'hui, nous pouvons l'affirmer quelque chose d'important s'est passée. En effet, il y a cet éveil de conscience des femmes qui les met résolument debout dans la scène politique comme elles l'ont toujours été sur la scène sociale et économique.

Le défi du passage d'un pouvoir dictatorial à un pouvoir partagé

La constitution adoptée par tous lors du référendum, consacre une séparation des pouvoirs qui assure qu'un seul pouvoir ne monopolise pas tous les pouvoirs et prévient toute forme nouvelle de dictature.

Le but de cette organisation du pouvoir est, non seulement, de limiter les pouvoirs de chaque institution; mais aussi de donner naissance à un pouvoir caractérisé par la complémentarité entre les institutions.

De manière générale, la constitution organise le pouvoir sur le plan national et provincial. Aucun pouvoir, aucune institution n'est au-dessus de l'autre, car ils ou elles fonctionnent comme les cinq doigts de la main.

Aussi, de la même manière qu'un seul doigt ne peut pas battre le tam-tam ; aucune institution ne peut, seule, rythmer la vie de notre nouvel Etat qui se veut de droit. En définitive, le citoyen et la citoyenne de ce pays deviennent petit à petit conscients du fait que les institutions républicaines sont une garantie pour notre nouvel Etat de droit.

C'est pourquoi, de plus en plus notre société pose aujourd'hui la question de la nécessité de faire participer les citoyens à la vie publique. Désormais, le peuple n'accepte plus que la prise des décisions soit le monopole de quelques personnes puissantes qui prétendent agir au nom des autres sans les associer.

Aussi, c'est le rôle que gouvernants et gouvernés se confient mutuellement qui sera le thermomètre de la réussite de notre société démocratique. Les gouvernants doivent travailler avec des citoyens et des citoyennes responsables, informés de leurs droits et libertés individuelles et collectives pour accroître l'efficacité et la légitimité des pouvoirs publics et de leurs animateurs. Si les citoyens participent à la vie de la nation, ils feront leurs toutes les décisions et leur application sur le terrain sera efficace.

En effet, toute société démocratique a besoin de l'apport des citoyennes et citoyens qui, prennent conscience de leurs responsabilités et les assument; des citoyens qui respectent la loi ; connaissent leurs droits; respectent l'autorité; connaissent leurs institutions et la Constitution ; participent à la vie de la collectivité; participent au processus électoral; participent aux débats politiques; s'informent sur les problèmes de la localité, de la nation et du monde; respectent l'opinion des autres; respectent les valeurs socioculturelles; connaissent et respectent les symboles de la nation; sont responsables de leurs actes.

Aujourd'hui, le peuple congolais veut une démocratisation de prises de décision qui exige à la fois un réel accroissement du rôle des citoyens dans la gestion des biens publics et une conception partagée et plurielle du pouvoir construite sur la complémentarité des institutions et des acteurs.

Dans cette perspective, les citoyens et citoyennes entendent agir au sein d'une société civile qui n'est ni pro camp majoritaire ni pro opposition ; mais bien pro intérêts de la population. La société civile est une force indispensable, un pilier important dans la gestion des biens publics et elle joue le rôle de régulateur de la confiance dans la gestion du bien public par le politique.

Le défi d'une coexistence pacifique entre majorité et minorité

Au sortir des élections, notre société se présente comme une société divisée en deux avec, d'un côté les gagnants et de l'autre les perdants. Cette représentation est fautive et ne peut pas être porteuse de la démocratie que nous désirons ardemment installer dans notre pays.

En effet, au sortir des élections, notre société veut se découvrir une et plurielle; composée des politiciens de la majorité, au pouvoir et gestionnaires du quotidien de la vie publique pour un mandat déterminé avant les prochaines élections et des politiciens, dans l'opposition au sein des institutions du pouvoir institutionnel ou en dehors des institutions et qui ne gèrent pas le quotidien, le temps aussi du même mandat.

Au-delà du caractère triste et affligeant des événements que nous avons connus dans la ville de Kinshasa après la proclamation des présidentielles, nous osons croire que nos dirigeants perçoivent mieux le rôle de la majorité et de la minorité. Nous espérons qu'ils feront l'effort de découvrir que la loi de la majorité est tout simplement un moyen d'organiser la

vie publique pour le bien être de notre communauté nationale. En démocratie, elle n'est pas et peut pas devenir une forme d'oppression de l'opposition.

D'ailleurs, notre Constitution en son article 8 reconnaît à l'opposition le droit d'exister, de mener des activités et de lutter pour la conquête démocratique du pouvoir.

Avec l'adoption de la loi sur l'opposition, tout politicien sait désormais que tout n'est pas perdu suite à une défaite électorale. Les politiciens, de l'opposition représentent la possibilité d'une alternance politique. Les politiciens de l'opposition sont une chance de renouvellement du personnel politique et comme les minorités, elles ne participent aux institutions démocratiques que lorsque leurs droits et leur identité sont protégés. Et pour les politiciens de la majorité qui l'ignorent, la protection des droits fondamentaux de l'opposition et des minorités développe la nation.

L'opposition est libre de critiquer la politique et les idées que la majorité avance pour traduire en lois son programme politique. Elle s'y exerce déjà avec bonheur comme elle s'exerce aussi à respecter les principes de la démocratie et à reconnaître et respecter l'autorité du gouvernement issu des élections tout en étant en dehors du pouvoir.

Le défi de l'information officielle rendue publique

L'accès des citoyens à l'information est un défi important car il est l'une des clés de la bonne gouvernance. Aujourd'hui, le Congolais et la Congolaise ont soif de s'informer sur les problèmes de leur localité, de leur province, de leur nation et du monde.

Elus avec la confiance des électeurs, les gouvernants savent pertinemment bien que le manque de clarté et d'accès à l'information entraînera la méfiance, incitera à la suspicion, engendrera une gestion obscure et des risques de corruption. Information et transparence sont deux sœurs jumelles, et quand il y a manque d'information, il y a manque de confiance.

De nos jours, l'information circule plus aisément et plus rapidement grâce aux moyens traditionnels et modernes de communication. Mais cette quête d'information reste avant tout une démarche citoyenne de responsabilité, un devoir pour tout citoyen et toute citoyenne.

Dans notre pays de sérieux efforts doivent être fournis afin que les documents publics: transactions du gouvernement, les rapports et autres PV des réunions et sessions des institutions publiques, les budgets et autres allocations des fonds, les dossiers judiciaires, les rapports des actes et des votes des assemblées provinciales et nationale soient à la portée des citoyens et des citoyennes. Car, en démocratie, il existe un lien étroit entre l'accès à l'information, la transparence et la bonne gouvernance.

■ Les défis du Congo post électoral

C'est cette information rendue accessible qui encouragera la responsabilité des gouvernants et des gouvernés ; favorisera la confiance entre les institutions provinciales et nationales ainsi que la confiance entre acteurs de la scène publique dans notre pays.

Cette information facilitera la préparation et la mise en œuvre des plans et programmes des gouvernants. Cette information, en définitive, attirera les investisseurs que la nation attend. Mais l'accès aux documents publics n'est possible que si les gouvernants acceptent de partager leur pouvoir, leur autorité avec le public.

A ce stade de mon propos, je voudrais dire un mot sur la situation sécuritaire des acteurs des médias qui nous aident à relever ce défi de l'information à la portée de tous. Il est grand temps que l'état assure la sécurité des hommes et femmes des médias et amorce le processus d'une lutte contre l'impunité à même de mettre les journalistes à l'abri de nombreuses tracasseries et autres assassinats dont ils sont victimes dans notre pays.

Les journalistes attendent des officiels le respect d'une constitution qui, désormais, reconnaît la liberté de presse, assure la sécurité des journalistes et affirme sa volonté de mettre fin à l'impunité.

Si dans les discours officiels de ces dernières années, nos dirigeants s'attardent à faire des études comparatives avec le passé de ce métier mettant tous les cas désastreux sur le compte de la dictature ; le danger aujourd'hui consiste à faire croire aux journalistes qu'ils se trouvent dans une ère démocratique où liberté de presse, sécurité et fin de l'impunité lui seraient assurés. Cette illusion d'une démocratie de façade caractérisée par le discours sur la bonne gouvernance et la participation citoyenne risque d'endormir les journalistes et de les empêcher de jouer pleinement leurs rôles dans cette démocratie naissante.

En effet, c'est maintenant ou jamais que le journaliste doit pousser sa lutte pour que la liberté de la presse soit une réalité dans notre pays; pour que sa sécurité soit assurée par la loi et les institutions de la république qui ont pour mission de la lui assurer; que l'impunité cesse surtout à l'égard de tous ceux qui ont décidé de faire peur aux journalistes et même de les faire taire afin de poursuivre leur travail de refus de l'ouverture de notre pays à la démocratie.

Sans une presse libre, il n'y aura pas de démocratie. Sans accès à l'information publique, il n'y aura pas de transparence et partant pas de démocratie. Tel est le défi des journalistes aujourd'hui.

Ce défi, les journalistes devront le relever dans sa condition de pauvreté qu'il devra désormais considérer comme point d'où il partira pour créer les conditions de liberté et de sécurité. Ce défi exige courage et fin de la peur. Car tout le processus de refus de liberté de presse, d'insécurité et d'impunité ne sont que des mécanismes souvent savamment mis en place par certains d'entre nous qui gouvernent pour faire peur aux journalistes.

Il est question de tuer le journaliste vivant, en lui imposant le silence de la complicité que son métier ne saura assumer éternellement sans lui faire piquer une de ces nombreuses crises d'hypertension qui, sur la fiche médicale, justifient la mort physique de tous ceux qui luttent constamment entre la volonté de vérité et le mensonge qui assure une survie physique qui, elle, ne résiste pas souvent à l'assaut de l'éthique exigeante d'un métier qui vomit les médiocres.

C'est alors qu'intervient la mort physique de ce confrère, mort dont les causes seront aussi variées que la vie contradictoire menée entre l'éthique du métier et l'éthique de la survie qui vous transforme en victime consentante, complice jusque dans la mort.

Le défi d'une armée républicaine

Je ne m'attarderai pas beaucoup sur cette section étant donné que le Docteur Ebenga qui connaît mieux cette question que moi interviendra ou est déjà intervenu à ce sujet. Mais en un mot, j'aimerais soulever quelques inquiétudes de petit citoyen qui ne comprend pas les questions militaires. Je le ferai sous forme d'interrogations dans l'espoir que lors de nos échanges des réponses pourront être données:

Quelle chance avons-nous d'avoir une armée républicaine, c'est-à-dire respectueuse des valeurs républicaines lorsque nous savons tous que nous n'envoyons pas le meilleur de nos fils ni filles dans l'armée?

Quelle chance avons-nous d'avoir une armée républicaine si une brigade est formée par des Belges; une deuxième par des Français; une troisième par des Nigériens; une quatrième par des Sud Africains? Quelle culture pourrait avoir pareille armée?

Pour conclure que dire?

Vous l'aurez sans doute remarqué, ma liste des défis n'est pas exhaustive et peut se poursuivre en défis de la décentralisation, défi d'une justice indépendante, etc. Les problèmes sont nombreux dans ce pays qui n'est pas à reconstruire mais bien à construire. Mais personnellement, je reste confiant en l'avenir de ce pays. Je pense que plus rien de plus grave ne pourra lui arriver que ce qu'il a connu durant ces longues et pénibles années de transition et de guerres.

Aujourd'hui, au-delà des difficultés actuelles sur le plan économique et surtout sécuritaire, le peuple congolais reste confiant et entend s'engager dans le cadre d'un programme qu'il veut cohérent, pas démesuré ni démagogique et qu'il veut réaliser en union, dans le cadre d'une véritable réconciliation de tous les fils et de toutes les filles de ce pays. Après notre

■ Les défis du Congo post electoral

longue traversée du désert, notre pays a besoin d'une relance forte, animée par tous dans la majorité comme dans la minorité, parmi les gouvernants comme parmi les gouvernés.

L'heure est donc venue, pensons-nous d'entreprendre une profonde remise à jour de l'appareil de l'état dans notre pays. Relever tous les défis mentionnés ci haut exige de l'audace, du courage et de la créativité comme croire en la matérialisation effective d'une démocratie participative en République Démocratique du Congo. L'espace aujourd'hui est propice pour une alternative qui mette définitivement le pays sur les rails du développement.

Je vous remercie.

Synthèse des interventions

Points de convergence

Certains participants ont stimulé les débats qui ont pris place à la suite des exposés grâce à leur apport et contribution lors de ces débats compte tenu des décennies d'expérience politique dont ils jouissent. Ils se sont par conséquent tâchés d'apporter des éclaircis sur diverses approches dans la recherche de solutions aux problèmes posés; des solutions qu'ils ont à maintes reprises recherchées lorsqu'ils étaient face à des problèmes plus ou moins similaires. Sur la base d'un échange riche et courtois, caractéristique première des différentes séances de travail, les recommandations suivantes en ont découlé:

1 Les querelles électorales à la Cour Suprême de Justice

Les participants ont dénoncé l'attitude de la Haute/Grande Court, tout en excluant la possibilité d'une quelconque interférence de la Magistrature Suprême (en la personne du chef d'état) afin de maintenir le principe fondamental de la séparation des pouvoirs. Ils estiment que « la Constitution Référendaire ait amplement laissé toute latitude à la Cour Suprême de commettre des erreurs: *Pessima lex, sed lex* », un avis partagé par certains participants et juristes.

2 La mise sur pied des mécanismes de décentralisation

Les participants lors de la réunion consultative ont suggéré que le processus de décentralisation des pouvoirs du gouvernement se fasse progressivement avec pour objectif final de transférer ces pouvoirs aux provinces. Et ceci compte tenu du fait qu'une poignée de ces provinces seraient capables d'obtenir 40% des pouvoirs en vue de faire tourner la machine. Néanmoins, il est très important d'engager des négociations pour l'élaboration d'un planing de décentralisation quant à la répartition des tâches administratives et des finances entre le gouvernement et chacune des provinces du pays.

3 Incohérence du discours interne des institutions et du discours interinstitutionnel

En vue d'éviter toute cacophonie quant aux rangs que les différentes institutions devraient occuper, le Sénat propose la tenue régulière d'une grande conférence interinstitutionnelle à laquelle participeraient les membres de la société civile.

4 Les enjeux sécuritaires

Le gouvernement est appelé à concevoir une politique globale et cohérente d'insertion dans l'Armée, notamment des groupes armés de l'Ituri qui continuent de poser une résistance; de ceux des parties Nord et Sud du Kivu; à revoir le plan national sur le DDR; à mettre fin au règne de l'impunité sur la base d'un processus de sélection ; à soumettre aux législateurs un série de documents légaux qui auraient pour objectif de reformer la police, l'armée et les services de renseignements; à préserver le caractère civil des services de police; à déterminer une fois pour toutes le statut de M. Laurent Nkunda; à déterminer de manière définitive le statut du territoire de Minembwe. Toutes ces questions trouveront des réponses lors des séances de travail sur la réforme du secteur de sécurité et lors de la conférence sur la paix au Kivu.

5 L'action gouvernementale

Les accusations portées à l'égard du gouvernement quant au climat qui règne dans le pays et quant aux abus budgétaires semblent fort poussées et exagérées. Le gouvernement, quant à lui, va dans un premier temps examiner l'état des fonds publics qui ont été jusque la mal gérés. Dans un second temps, l'état entend mettre en application son programme en mettant l'accent sur les secteurs clés. Par conséquent, le gouvernement devrait bénéficier de circonstances atténuantes sur la base de l'indulgence et de la présomption. Cependant, la défaillance de certains membres du gouvernement dans l'exercice de leur fonction est irréfutable.

6 Par rapport au pays limitrophes

Les participants de commun accord avec les pays limitrophes de la DRC, des organismes internationaux et de l'IGD en tant qu'ONG, ont jugé qu'il serait judicieux de tenir des assises de ce genre, regroupant différents groupes ethniques du Rwanda dans le but d'éviter que les crises qui sévissent en RDC ne s'étendent au Rwanda.

Post-electoral political and security overview: towards democratic consolidation in the DRC

Abridged English version

Introduction

This workshop was convened following the first successful meeting held in Pretoria, in May 2005, which brought together a range of interested political parties, with the aim of discussing issues relating to peace and the challenges of democratic transition in the DRC. The Pretoria meeting produced a consensus document and mandated the IGD to convene a series of follow-up dialogues to extend and encourage discussion and debate among the various political and civil society groupings. In March 2006, the IGD held the first of such follow-up dialogues in Kinshasa to assess the challenges of the transition. For purposes of continuity and developing an 'institutional memory,' the meeting drew from the same group of delegates who took part in the Pretoria dialogue and its agenda was further guided by the consensus document.

Against this background, the second follow-up meeting was held in Kinshasa on 4 July 2007, and included a smaller but select group of participants (listed in Annexure 1) to discuss the post-election political developments and the challenges to democratic consolidation in the DRC. There were three presentations (see programme in Annexure 2) which focussed on the strategic challenges to the post-electoral political landscape; the security concerns and growing volatility in the East; and the socio-economic and developmental challenges. The first presentation by Prof. Michel Mbambi (University of Kinshasa) explored the DRC's political history and the impact of key historical turning points on the country's transition to democracy. The second presentation by Dr. Jacques Ebenga (Labour Optimus) was an analysis and operational elaboration of the complex demobilisation, disarmament and reintegration (DDR) process. In the main, he focused on the lack of coherence in the *mixing* and *inter-mixing* of forces and continued resistance to the integration process by armed groups and militias in Ituri, North Kivu and South Kivu. The last presentation by Prof. Thierry Nlandu (University of Kinshasa) pointed to the importance of participation by

civil society in the new democratic dispensation and the challenges in creating a people-driven democracy.

Political overview

The complex transition in the DRC that began in 2003 initiated a political consensus, the adoption of a new constitution by referendum and concluded with the successful democratic elections in July 2006 that ushered a new political dispensation and established a new government based on constitutional democracy. However, the situation in the DRC remains extremely fragile. Some of the major tensions between the key political figures that dominate the post-electoral landscape can be traced back to the interregnum between the transitional period and the run-up to the elections. Kabila, buoyed by international support and the confidence that comes with incumbency, believed that he could secure a first-round victory. However, his poor electoral performance in the West and the need for a run-off was major setback. More specifically, the tensions between Bemba and Kabila were exacerbated by Bemba's consistent use of nationalist and xenophobic sentiments to rally support in the West. This xenophobic anti-Kabila campaign set the two personalities on a collision course. As such, it was not surprising that the announcement of the first round election results triggered violence between forces allied to Kabila and Bemba. The confrontation that ensued clearly illustrated that recourse to violence and the endemic military response to conflict resolution remained a dominant part of the country's political culture, even after several years of consensus-based political transition.

Given these tensions, the alliances formed in the run-up to the second round were based more on the political interest of two opposing camps rather than the imperatives of consensus building and democratic consolidation. On the one hand, Bemba formed an alliance called Union for the Nation (UpN) with 15 other parties and the first round losers, which was essentially propelled by anti-Kabila rhetoric. On the other hand, Kabila formed a broad coalition, Alliance for Presidential Majority (AMP) with Nzanga Mobutu's Union of Mobutuist Democrats (UDEMO) and Antoine Gizenga's Unified Lumubaist Party (PALU). The AMP alliance (as the name suggests) was formed for two reasons: firstly, to secure a presidential majority; and secondly, to prevent Bemba from dominating the capital's vote and improving Kabila's performance in Bandundu province, the other PALU stronghold. The strategy worked and with the support of PALU, Kabila managed to secure 30 per cent in Kinshasa and 40 per cent in Bandundu province. To this end, personal interest largely shaped the outcome of the second round of the elections in the DRC. The AMP won absolute majorities in both the National Assembly (338 of 500 seats) and the Senate (55 of 108 seats). The People's Party for Representation of Democracy (PPRD) holds the majority of seats (111) within the AMP alliance. In the opposition, the main opposition party MLC won the majority of seats (64) under the UpN umbrella.

Given the tense political rivalry, especially in the second round of the presidential election, the inauguration of Kabila as the first democratically elected president provided an ideal

opportunity for the formation of a broad-based government and promotion of a spirit of national reconciliation. However, this opportunity was missed and instead, the formation of a new government was informed by the need to satisfy the interests of members of the ruling alliance. Consequently, the government that was formed was based on each member of the ruling coalition being rewarded with a senior cabinet position. The new government led by Prime Minister Gizenga, was formed along ethnic lines, with PALU members, mostly from Bandundu province, being rewarded with top positions, while the western and central provinces remained largely unrepresented.¹ Within PALU, the majority of those that were rewarded with cabinet positions are mainly from Gizenga's ethnic group. As might have been expected, the main security positions went to Kabila's close associates. As such, Kabila remains in control of key security organs of the state.

These political dynamics have contributed to the lack of cohesion and coherence and have resulted in a fragmented National Assembly which has a total of 70 political parties. The governing coalition of over 30 political parties lacks a common vision and as a result, there have been tensions between various personalities in the cabinet and the Senate. In the absence of any alternative to the AMP majority, the voting patterns have predictably been in favour of the president. The situation in the Senate is much more complex. Independents, with 26 seats, are the largest group and most of these Senators are politicians from the previous dispensation and have proven very difficult to control. Despite pressure from Kabila and the AMP chairman, Andre-Philippe Futa, to stay united, the contest between Marina Bodho and Kabila's ex-chief of staff, Leonard Okitundu, split the coalition during the Senate-presidential elections. As a result, they lost the Senate-president position to Kengo Wa Dongo, a UpN member. The Senate has, therefore, emerged as one of the truly independent institutions with very little influence from the ruling alliance.

The failures by the ruling alliance to present a united front reflects the absence of shared values and interests between members of the AMP. Within the PPRD, there are tensions between politicians from Katanga and Kivu. The Katanga group, led by Moise Katumbi (Governor of Katanga), is putting pressure on Vital Kamerhe to resign as the chairperson of the PPRD. The internal tension within PPRD might split the party into two factions and further weaken its ability to lead the AMP coalition. The tensions within the ruling alliance, especially between Kabila and Gizenga, might also lead to paralysis in the government. Gizenga's refusal to appoint politicians accused of corruption, isolated a number of influential Kabila supporters and blocked them from obtaining ministerial positions. Consequently, Kabila's inner circle in the PPRD have been calling for Gizenga's early exit. PALU is also facing internal tensions between those that support Gizenga and those that are pushing for a change of leadership within the party. The calls for change in leadership have been made more difficult by the tensions between the different ethnic factions from the Bandundu province. Mbambi notes that the government has been struggling to consolidate democratic foundations and norms, and has failed to deal with the political fall-out left by bitter contestation of the presidential elections. He argues that the failure of parliament to effectively deal with the Kahembe border dispute and the failure of the Supreme Court to deal with the contested election results have eroded the legitimacy of the new democratic institutions.

■ Post-electoral political and security overview

Beyond the political battles between the alliance partners, Gizenga's has failed to provide visionary leadership. His lack of authority over the ministers was exposed by his inability to settle the dispute between Interior Minister Kalume and Foreign Minister Mbusa Nyamwisi over Angola's occupation of three villages (Shayimbuanda, Shakadiata and Shashidi) in Bandundu province. Angola claimed the area, which is rich in diamonds despite the fact that it was administered by the Congo. The Interior Minister, under pressure from Kabila, conceded the territory to Angola. Nyamwisi contradicted this position by rejecting the concession. The territory was eventually handed over to Angola. The lack of cohesion and coordinated responses between institutions are partly due to poor leadership. However, Kabila is unlikely to fire Gizenga because, at the moment, he is the only leader in the coalition with a large following in the West and his exclusion would undermine state authority in areas where Kabila scored poorly during the elections.

The violent confrontation on 27 March 2007 between Bemba and Kabila's presidential guards that left at least 400 soldiers and civilians dead and approximately 200 injured, exposed the fragile nature of the democratic transition. The confrontation between the two personalities eventually led to the departure of Bemba, which has contributed a degree of uncertainty about the future of the opposition, especially the MLC that had resounding support from the electorate and leads the coalition of opposition parties. In the absence of Bemba, the opposition has been plagued by divisions and is likely to fragment further and remain voiceless. Nonetheless, Mbambi welcomes the government's goodwill gestures and symbolic concessions to the opposition. He notes that the unanimous adoption by the National Assembly of the organic law on the status of the opposition, which guarantees freedom of information and creates a position for "coordinator" of the opposition to be selected by consensus, are positive developments which might limit government's abuse of power.

The DDR process: prospects and challenges

The National DDR programme managed by CONADER (the Congolese body charged with reinsertion of ex-combatants) and supported by MONUC and international partners was scheduled to commence in 2004. The DDR timeline was structured on a budget of US\$200 million, based on commitments made by the international community. However, this process was delayed due to lack of pledged funds and only commenced in 2006. Since its inception, the national DDR process has been hampered by two main obstacles. Firstly, the reinsertion process has suffered from lack of sufficient funding and the inability of CONADER to independently control the process, without the undue influence of donors, especially Belgium, France and the US, which has significantly undermined the implementation of the demobilisation process in some parts of the country. Secondly, the return of approximately 18 000 exiled Congolese soldiers, coupled with a large number of ex-combatants in Ituri, North Kivu and South Kivu has overstretched the already emaciated capacity of the National Armed Forces. This has created a logistical nightmare and affected the implementation of the DDR process. Nonetheless, the DDR process has been relatively

successful in some parts of the country. For example, the reform of the police has been successful in comparison with the military. By 2006, an approximate total of 4 378 Integrated Police Units had been trained for swift deployment in major cities. These included 1 000 trained by Angola, 2 500 by France, 1 008 by the EU and 370 by MONUC. Police forces trained in preparation for elections also included a Mobile Intervention Group (GMI) trained by South Africa. The training process, which included consultations with civil society, has made the police more accountable and responsible to the people.

The instability in the Kivus is partly a product of the slow progress in the DDR process and security sector reform. The upsurge of violence in Bas-Congo and Kinshasa in early 2007 that killed over 400 people and the renewed threats of war in the Kivus have threatened to derail the integration process. Ill-disciplined, ill-equipped and often abusive security forces have exacerbated the problems in the east. The weakness and partisan nature of the security forces fuel popular resentment and explain the reluctance of a number of militias to integrate into the national army.

Beyond the poor organization of the national army, Dr. Ebenga notes that the situation in the Kivu is worsening as a result of the unclear status of ex-General Nkunda and his troops. At the end of 2006, Rwanda facilitated a meeting between Nkunda and officials from the Congolese national army in Kigali. At the Kigali meeting, both parties agreed on an integration programme to mix two Nkunda brigades with three national army brigades. Even though Nkunda had agreed to the mixing programme with the national army brigades, it is alleged that his troops have dominated the mixed force and have benefited from new equipment and higher salaries. The lack of progress in the mixing programme has fuelled tension between Nkunda and officials in Kinshasa.

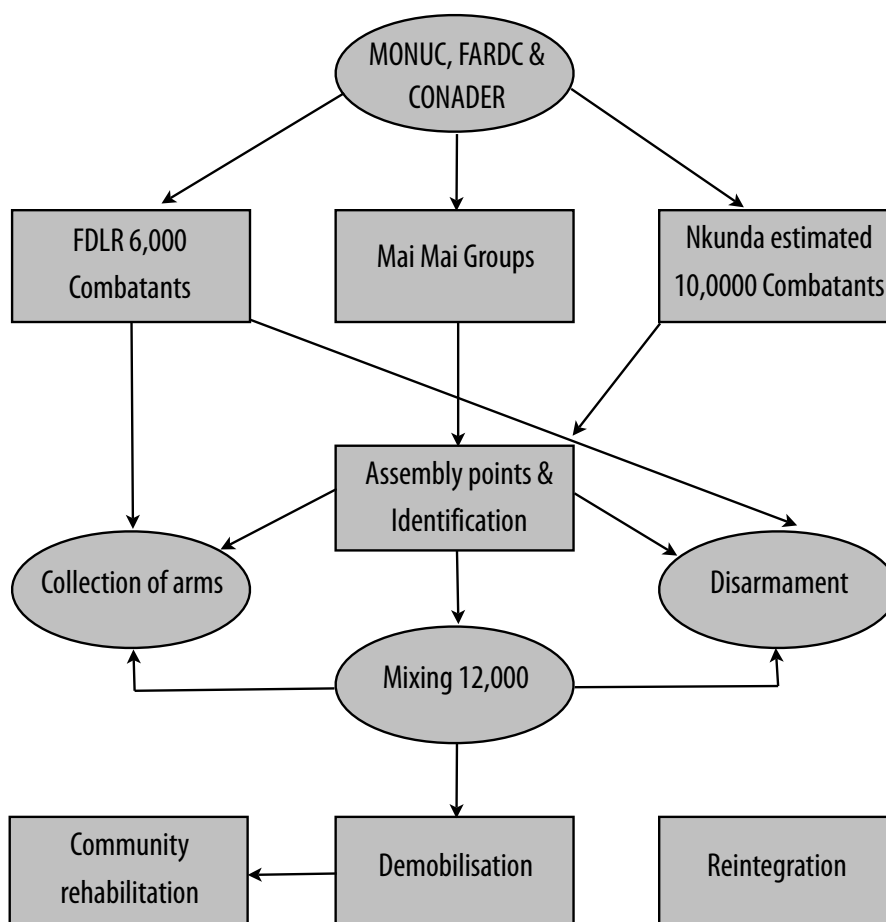
In 2007, violence in North Kivu was triggered by Laurent Nkunda's offensive against the FDLR. The failure to co-opt Nkunda and fully integrate his forces into the national army has created two important dynamics with broader implications for security in the Kivus. Firstly, in response to Nkunda, Kinshasa-backed anti-Tutsi militia begun to emerge as a counter to Nkunda. Furthermore, it is alleged that Kinshasa is sending weapons to anti-Nkunda militias in preparation for a new offensive on Nkunda. If this strategy backfires, it might contribute to the escalation of violent conflict in the region. Secondly, the ex-Banyamulenge dissidents are also using the *mixage* to rearm and the Nkunda threat to renege on commitments to army integration and the DDR process. If this situation continues unabated, it might trigger renewed violence in the Kivu.

The CONADER identified tension between Nkunda, the FDLR and the Mai Mai groups as a serious obstacle to peace in the Kivus. As a result, the DDR process has been structured to address the complex web of combatants in the region. The FDLR major which was estimated to have a total of 12 000 has been dramatically reduced to 6 000 by the joint operation between MONUC and FARDC. Some of the FDLR forces have been disarmed and are awaiting voluntary repatriation. Nonetheless, most of the demobilised FDLR ex-combatants have been reluctant to return to Rwanda, where they fear arrest. Rwanda's refusal to negotiate with the FDLR has partly contributed to the continued presence of the FDLR in

■ Post-electoral political and security overview

the Kivus. The Mai Mai and other splinter groups agreed to join the DDR process but have been reluctant to send all their active combatants to the assembly points. As a result, most of the Mai Mai forces have not been completely disarmed.

As mentioned, Nkunda has agreed to mixing brigades but has also been reluctant to commit his active combatants for demobilisation. The political standoff between Nkunda and FARDC is a major obstacle to the DDR process. Nevertheless, the joint operation MONUC/FARDC in Kivu has managed to mix 12 000 combatants while others have been demobilised and should be integrated into society. The combatants in the mixed brigades are predominantly former Banyamulenge fighters and Nkunda's forces. However, as mentioned earlier, the mixing process has not yielded the best results and has rather been used to rearm. This is partly because the approach taken by the government revolves around alternating threats to Nkunda, thus, the failure to deal with FDLR as a priority; and unsuccessful attempts to hold intercommunity dialogue in the Kivus. The diagramme below represents the DDR process in the east and also illustrates attempts to give the process a structure, with special focus on the demobilisation and disarmament of the FDLR, Mai Mai and Nkunda's forces.



Source: Presentation by Dr. Jacques Ebenga, UN consultant for the DDR process in Eastern Congo

The situation in Ituri has been relatively stable since 2005 because MONUC has enforced a weapons-free zone, as well as joint search operations with the national army. These joint

operations have led to the demobilisation of approximately 16 000 combatants and the arrest of four Ituri warlords. In 2006, the situation in Ituri shifted from stability to uncertainty after MONUC scaled down its operations in preparation for elections. The national army's poor discipline and human rights abuses reversed the gains achieved in Ituri. With the army having failed to coerce the combatants into demobilisation, the government brokered a deal with militia commanders and appointed three militia commanders as colonels in the national army. However, fearing arrest, they refused to leave Ituri, prevented most of their troops from going to the designated assembly areas and have kept a reserve in case the government reneges on the deal. Consequently, only 1 000 of the estimated 4 000 combatants have gone to the assembly points.

In Katanga, demobilisation of the Mai Mai has been relatively successful, partly because the Mai Mai leaders did not have links with neighbouring countries but rather direct business ties with the Kabila government's inner circle. Mai Mai leaders, such as Tshindja Tshindja and Bakanda Bokoka, left the bush after promises of forgiveness and financial incentives. MONUC's deployment in 2006 capitalised on the opportunity by setting up mobile bases for assembly and demobilisation but this was hampered by lack of funds. Consequently, the provision of safety nets for demobilised combatants and reinsertion kits have been slow and chaotic, with very little progress. Given the political division over positions in the local government and lack of political will at national and provincial levels to promote dialogue and reconciliation, the possibilities of a resumption of violence cannot be completely ruled out.

The dispute between the government and the opposition, especially after the departure of Bemba, has broader implications for stability in the West where Kabila has very little support. Kabila's poor management of relations within political parties from the West could lead to urban unrest and the emergence of pockets of conflict. His government is viewed as contemptuous of westerners, a perception confirmed by the exclusion of westerners in government. The continued marginalisation of the opposition and Kabila's reluctance to allow Bemba's return have already fomented unrest in the West. The situation in the West is further exacerbated by the presence of demobilised and disgruntled soldiers, particularly in Equateur. These are sources of insecurity, with an inherent potential for promoting friction and conflict.

It has been estimated that a total 70 000 combatants have gone through the national DDR process and have been integrated into FARDC. The initial targets for demobilisation and formation of a national army were set at 170 000. Given the complex nature of the integration and demobilisation process, participants at the workshop were concerned with the proposed figures. It was suggested that the government should consider downsizing the army to a total of 100 000, including the presidential guard. This is partly because at the moment the newly integrated security forces lack resources, equipment and training, with the exception of a few select units. The FARDC units, particularly those in the outskirts of Kinshasa have become a threat to the population, partly due to poor leadership, coupled with severe structural and institutional problems. It has been ascertained that the units trained by Angola have been integrated into the over-sized presidential guard, which receive

■ Post-electoral political and security overview

preferential treatment such as good salaries. Demobilised units from the rebels groups are marginalised. As a result, any attempt at reform must be motivated by political as well as technical considerations.

To this end, most workshop participants emphasized the need for a national defence policy that would address all the challenges to the DDR process, build consensus on issues around security sector reform and prioritise local peace building and renewed integration efforts. Taking into consideration political, diplomatic, military, economic, internal and external factors, the necessity of prioritising the reform of the security sector, with specific emphasis on the police and intelligence organs, was emphasised. With regard to security sector reform, participants made the following recommendations:

- ◆ the government should set up a committee on the reform of the security sector, with a view to formulating a legislative bill on national security;
- ◆ it should formulate training policies for the police and the army with a strict code of ethics and discipline;
- ◆ it should institute mechanisms to address ethnic intolerance, the culture of impunity and abuse of human rights;
- ◆ it should create a screening mechanism that can assist in identifying military officers with a criminal record and put in place laws barring such individuals from occupying influential positions in the national army;
- ◆ concerning integration and the DDR, the government should establish a new negotiated operational framework with its partners, locate the organ of integration in a government commission and reduce functioning expenditure; and
- ◆ at the diplomatic level, the government must engage the international community to exert pressure on armed groups to commit to the integration process.

Consolidating democracy

Its transition to democracy presents the DRC with an overwhelming challenge of managing peace building, economic reconstruction, promoting accountability and transparency, restoring state authority and implementing reforms that are necessary to satisfy the requirements of the constitution. Given the conflict-ridden political and historical background, the consolidation of democracy requires political will, a commitment to strengthening democratic institutions and emphasising respect for the rule of law. Attempts to improve transparency have exposed corruption. However, most of the officials have not been held accountable due to established patronage networks within the presidency. In order to hold politicians accountable, reforms should be institutionalised and isolated from patronage networks.

In view of the country's vast territory, decentralisation could easily improve citizen's access to state institutions and strengthen the culture of dialogue and cooperation between state institutions. Unfortunately, the decentralisation process has been marred by allegations of

attempts by the Interior Minister to curtail provincial administrative autonomy by promoting the president's allies to key positions and thereby minimising provincial autonomy. It has been argued that Congolese citizens should occupy the center stage of government's socio-economic and developmental programmes. However, the lack of political will has become a major obstacle to participation by citizens and the realization of DRC's socio-economic and development potential. In this regard, the Senate representative proposed a "broad inter-institution dialogue", including representatives from civil society groups, to be held on a regular basis as a platform for different actors to discuss institutional challenges. Participants also expressed the need for gradual decentralization and devolution of powers to provincial government. They suggested that the modalities of the decentralization process should be worked out on the basis of a clearly defined plan and formula, which should include administrative and financial terms and conditions.

Conclusion

Two important conclusions can be drawn from the current situation in the DRC. Firstly, insecurity in the East remains a major obstacle to stability in the region. To this end, there is a need to find political solutions to the current tensions between Nkunda and Kabila. Thus far, military options have failed to resolve the crisis and hence, it is important to establish local peace initiatives based on diplomatic and political measures. As such, there is also an urgent need to address bilateral sources of tension, especially with regard to the return of refugees and the restoration of full diplomatic ties with Uganda and Rwanda. Secondly, the disunity and political battles within the AMP, coupled with the fragmented National Assembly, poses a serious challenge to national reconciliation. Consequently, the government has not been able to tackle some of the post-electoral challenges, especially issues concerned with democratic consolidation. Moreover, the crackdown on opposition parties and the departure of Bemba have only served to undermine the credibility of embryonic democratic institutions. To this end, it is important for the government to ensure that the process of decentralisation is democratic enough to include all sectors of society by encouraging open debate. The absence of state authority in vast parts of the country, the ongoing tensions in the East and poor attempts at decentralization have widened the gap between government and its citizens as well as weakened the government's democratic credentials. These are the kinds of problems that can potentially derail gains made in the democratic process.

Endnotes

- 1 See map in Annexure 3.

Liste des participants et leurs affiliations

1. Thierry Nlandu Professeur (UNIKIM)
2. André-Alain Atundu Président National (CDR)
3. Keyagialo Ngbase Consultant (DAI)
4. Franck Diongo Député (MLP)
5. Hérold Sadiki Secrétaire National (MLC)
6. Jean Pierre Nkutu Journaliste (Le Phare)
7. Godefroy Ngamisata Le Potentiel
8. J. L.E. Kyaviro Secrétaire Général (RCD K-ML)
9. Bintu Kashala Observateur
10. Charles Nyuykonge Stagiaire (IGD)
11. David Katalay Labor-Optimus
12. Magic Wawina RTG
13. Adrien Lutumba Représentant CDR
14. Vincent SN/ODPS
15. Johnny Maneng Labor Optimus
16. Anaïs Bewa Directrice (COR, C&C)
17. Ifefo Bombi GIEF/Congo
18. Adam Bombole Député National/Vice-président (MLC)
19. Kisanga Kabougelo Secrétaire Général (ARC)
20. Thythy CONGOWEB TV
21. Didier RTNC
22. Lola Kisanga Secrétaire/Représentante du Président du Sénat
23. Moïse Nyarugabo Sénateur
24. Dr. Jacques Ebenga
25. José Manzanga
26. Che Ajulu Chercheur (IGD) Organisateur

Programme de la table ronde

09:00–09:10 Mot de bienvenue et visées des séances

09:10–09:30 Mots d’ouverture

Changements Politiques

Cette séance entend se pencher sur l’ensemble des événements politiques survenus l’année dernière, plus précisément sur les événements se rapportant au paysage politique postélectoral, aux défis en matière des réformes démocratiques, à la bonne gouvernance et au renforcement des capacités institutionnelles. La séance va entre autres apporter des éclaircissements sur le départ de Mr. Bemba et sur les conséquences majeures de ce départ d’un point de vue politique.

Président: Dr. Ebenga

09:30–10:00 Aperçu général des changements politiques par Prof. Mbambi

10:00–10:40 Discussion

10:40–11:00 Pause-café

Questions se rapportant à la sécurité

Cette séance va se pencher sur les défis actuels relatifs à la sécurité à l’exemple de la réinsertion d’anciens combattants, de la mise sur pied d’une nouvelle armée nationale et des tensions ayant conduit aux affrontements entre la garde rapprochée de Mr. Bemba et les soldats de l’armée nationale. La séance va également apporter des éclaircissements sur la situation de sécurité générale sur l’ensemble du pays et sur les implications majeures des poches d’instabilité présentes dans l’Est de la République Démocratique du Congo.

Président: Prof. Nlandu

11:00-11:15 Les défis sur la sécurité par Dr. Ebenga

11:15-11:55 Discussion

Analyse postélectorale: perspectives et défis dans le domaine du développement

La séance va nous donner un aperçu général des défis postélectorales auxquels le pays fait face en mettant un accent particulier sur les défis socio-économiques et les défis que pose la question du développement, sur la gestion des ressources, sur le rôle du gouvernement dans l'élaboration d'un programme de développement ainsi que les implications majeures de ces défis quant à la stabilité du Congo à long terme.

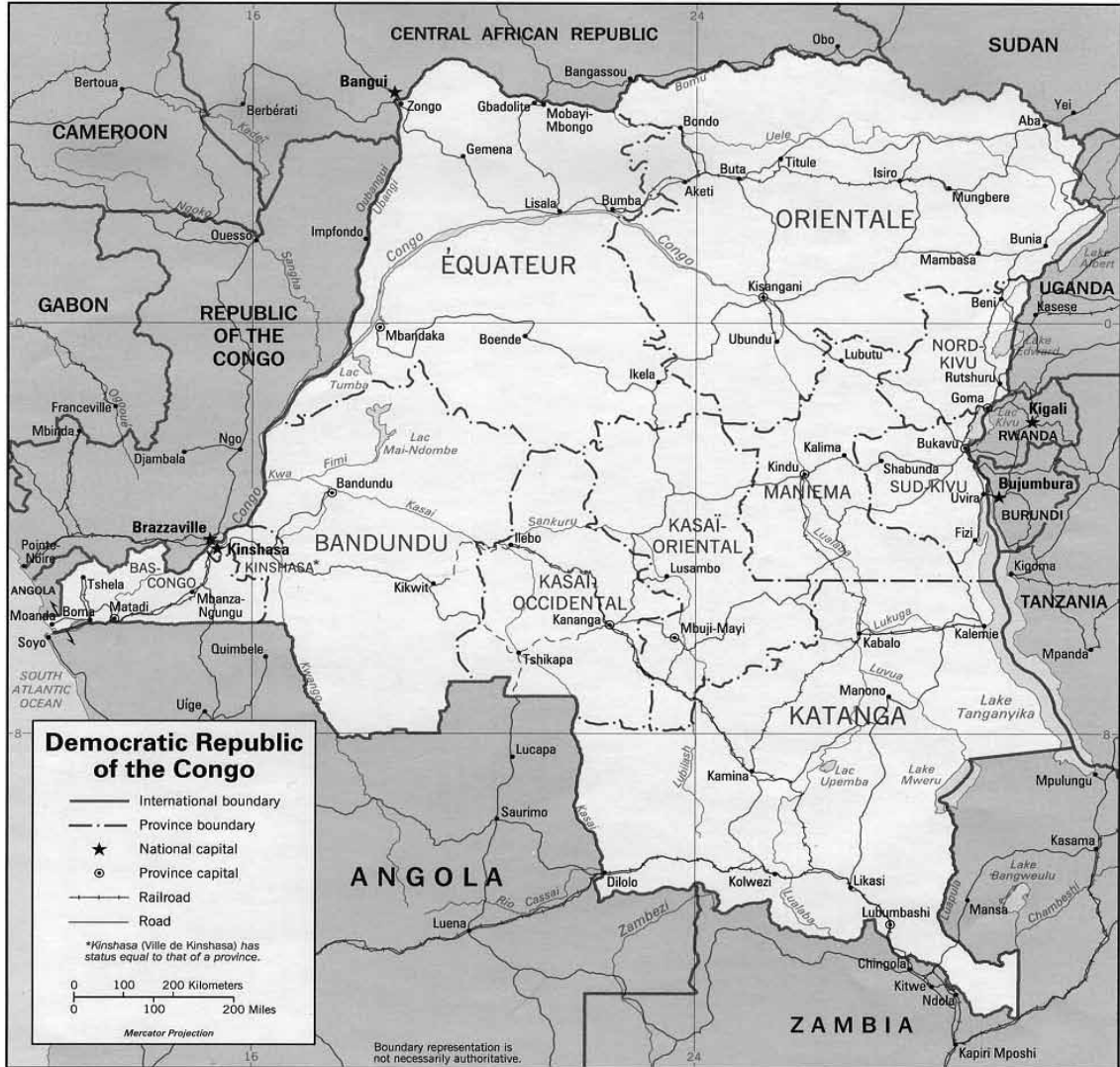
Récapitulation et perspectives

12:50-13:10 Récapitulation des séances de la journée

13:10-14:00 Déjeuner

14:00-15:00 Affaires internes du Groupe de Suivi

Carte de la RDC



Source: http://www.lib.utexas.edu/maps/africa/congo_demrep_pol98.jpg